PARTI SOCIALISTE

Section Française de l'Internationale Ouvrière

# C[illegible] NATIONAL DE STRASBOURG

(*Février 1920*)




# RAPPORT
# D[illegible] SECRÉTARIAT

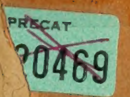
## La Vie du Parti

d'Octobre 1918 à Janvier 1920

PARIS

Imprimerie de la Presse — 16, rue du Croissant

1920



# Congrès National de Strasbourg

*(Février 1920)*

---

# RAPPORT

du

# SECRÉTARIAT

---

PARTI SOCIALISTE

Section Française de l'Internationale Ouvrière

# CONGRÈS NATIONAL DE STRASBOURG

*(Février 1920)*

# RAPPORT DU SECRÉTARIAT

## La Vie du Parti

**d'Octobre 1918 à Janvier 1920**

PARIS

Imprimerie de la Presse — 16, rue du Croissant

—

1920

Parti Socialiste (S. F. I. O.)

# CONGRÈS NATIONAL DE STRASBOURG

(Février 1920)

# Rapport du Secrétariat

## I

## L'Action Générale du Parti

### a) *Observations préliminaires*

Le Parti socialiste ne s'est pas réuni en Congrès National ordinaire depuis le début d'octobre 1918. Au cours de ces 15 mois, son action dans le domaine intérieur et dans le domaine international a été extrêmement importante. L'entrée en fonctions de la nouvelle Commission Administrative permanente a coïncidé, ou à peu près, avec la signature de l'armistice. Bien que le Parti se soit, de ce fait, trouvé dans une certaine mesure, dégagé des préoccupations de défense nationale qui l'avaient absorbé dans les années précédentes, il a eu à répondre à des préoccupations multiples. Dans l'ordre de la politique intérieure, il a repris sa propagande générale, réorganisé ses cadres, reconstitué ses groupes, donné une impulsion nouvelle à ses fédérations, participé à toutes les manifestations de la vie politique. Il s'est enfin préparé aux élections générales qui viennent d'aboutir à un renouvellement de toutes nos assemblées délibérantes.

Dans l'ordre international, il a contribué à réaliser cette reprise des relations internationales vers laquelle depuis deux ans ses efforts étaient tendus.

Le difficile problème de la Paix n'a pas échappé à son attention vigilante. La Commission administrative permanente et le groupe socialiste parlementaire ont suivi au jour le jour les travaux de la Conférence des gouvernements alliés. Le traité de paix, sur lequel le Parti Socialiste et l'Internationale se sont efforcés d'exercer une influence qui aurait pu être salutaire — a fait l'objet de l'examen d'un congrès extraordinaire spécialement convoqué à cet effet. Il n'a pas dépendu du Parti Socialiste ni de l'Internationale que le Traité soit conforme aux propositions du président Wilson, qui n'étaient, d'ailleurs, que le développement des principes posés par la Révolution Russe à ses débuts. Depuis octobre 1918, enfin, le Parti a lutté de toutes ses forces pour écarter de la Révolution Russe, au nom du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, le péril de l'intervention militaire et du blocus.

Les quinze mois que nous venons de vivre ont été trop chargés d'événements et d'action pour que dans le cadre de ce rapport, nous puissions en rappeler le détail. Nous nous bornerons par conséquent à noter les faits essentiels de la vie socialiste et à reproduire les résolutions les plus importantes prises par le Parti.

b) *La Commission Administrative Permanente*

Dans sa séance du 15 octobre 1918, la commission administrative permanente issue du Congrès procéda à sa constitution. Elle se trouvait composée :

I. — *Pour la majorité.* — des citoyens : Bourderon, Delepine, Faure, Frossard, Grandvallet, Longuet, Loriot, Mouret, Maurin, Mistral, Paul Louis, citoyenne Saumoneau, Verfeuil (titulaires), Deguise Lavigne, Le Troquer, Marianne Rauze, Morizet, Rappoport, Sarot (suppléants).

II. — *Pour la minorité.* — des citoyens : Albert Thomas, Bracke, Camelinat, Dormoy, Dubreuilh, Lebas, Poisson, Renaudel, Severac (titulaires), Braemer, Grenier, Roland, Rossignol (suppléants).

III. — *Pour le centre.* — les citoyens : Sembat (titulaire), Henri Sellier (suppléant).

Par lettre dont il donna connaissance à cette première réunion de la commission, le citoyen Dubreuilh, en raison de l'orientation politique nouvelle qui s'était affirmée au Congrès, remit sa démission de secrétaire du Conseil National.

La Commission enregistra également la démission du citoyen Lebas, délégué permanent à la propagande.

La majorité désigna alors un nouveau bureau composé comme suit :

*Secrétaire* : Frossard.
*Trésorier* : Camelinat.
*Trésorier-comptable* : Loriot.

Au Congrès extraordinaire de septembre 1919, le citoyen Loriot devait être nommé trésorier du Parti en remplacement du citoyen Camelinat auquel son état de santé ne permettait plus de conserver ses fonctions. Camelinat a été nommé trésorier-honoraire en témoignage de l'estime et de l'affection unanimes dont l'entoure le Parti.

Par libre choix, comme à l'habitude, les quatre commissions habituelles furent constituées :

I. — *Organisation et propagande*
Secrétaire : Verfeuil.

II. — *Administration et conflits.*
Secrétaire : Maurin.

III. — *Archives et documentation.*
Secrétaire : Paul Louis.

IV. — *Finances.*
Secrétaire : Henri Sellier.

La minorité déclara s'abstenir dans le vote pour la désignation des secrétaires des sous-commissions et du bureau, « ne voulant pas prendre de responsabilité dans le choix des membres du bureau, non plus que dans les décisions politiques que pourrait prendre la nouvelle majorité ».

En remplacement des citoyens Frossard et Lebas délégués permanents démissionnaires, la Commission choisit le citoyen Maurin et le citoyen Bouthonnier, à la majorité, puis le citoyen Ferdinand Faure à la place du citoyen Bouthonnier, non-acceptant.

Par un ordre du jour pris à la majorité, elle décida en application de l'article 39 des statuts du Parti, « qu'en cas de circonstances exceptionnelles et chaque fois que paraîtrait nécessaire une entente entre le Groupe Socialiste au Parlement et la C. A. P. ; des réunions mixtes seraient immédiatement convoquées. Le Groupe Parlementaire se ferait représenter par une délégation nommée d'après les règles de la R. P. ».

Invitation fut faite aussitôt par circulaire, aux fédérations de reprendre la propagande, de réorganiser les groupes disparus du fait de la mobilisation, et d'intensifier le recrutement du Parti.

Il y a lieu de signaler également comme une mesure d'ordre budgétaire, le doublement du prix de la carte et du timbre, décidé à la suite d'un referendum aux fédérations, et qui donna les résultats ci-après :

*Pour l'augmentation : 33.*
*Contre .............. : 3.*
*Abstention ......... : 1.*
*Votes réservés........ : 2.*

c) *Le Président Wilson en France*

A l'occasion de la venue en France du président Wilson, la Commission administrative du Parti, d'accord avec la C. G. T. décida d'organiser une

manifestation populaire pour permettre à la classe ouvrière « d'exprimer au président les sentiments que lui inspirait la haute moralité politique qui l'a guidé dans la guerre et pour la paix ». Une délégation du Parti de la C. G. T. se rendit à Brest pour participer à la réception faite au Président à son arrivée le 12 décembre 1918. Le 11, un appel commun des deux organisations était adressé à la France ouvrière et paysanne. Nous en extrayons ces quelques lignes :

Maintenant que sont abaissés, vaincus, la réaction et le militarisme allemands, les démocraties veulent que le fléau de la guerre soit à jamais banni, que le travail souverain puisse se développer dans la paix.

Pour avoir affirmé ces principes d'action, pour les avoir mis au premier plan sur la scène du monde, le président Wilson a bien mérité de l'humanité.

La France ouvrière et paysanne, le peuple de Paris qui ont tant de fois combattu pour la liberté, remercieront le président Wilson à l'heure où il sera parmi nous.

Pour la tâche qui lui reste à accomplir, que le président Wilson sente près de lui le cœur de millions d'hommes et de femmes !

Dans la rue, le 14 décembre, les travailleurs de France seront nombreux.

Au président Wilson, leur présence criera :

« Pour la justice internationale, pour la Société des Nations, qui fera tous les peuples égaux en droits et en devoirs, pour la paix durable, courage, nous comptons sur vous, nous sommes avec vous ! »

La manifestation projetée ne put avoir lieu, au moins à Paris. La C. G. T. et le Parti en informèrent les travailleurs par un manifeste dont voici l'essentiel :

Le président du Conseil a déclaré aux délégués que la démonstration ne pouvait avoir lieu que si M. Wilson donnait son acceptation personnelle, non pas seulement à la réception de l'adresse, mais encore à l'organisation de la manifestation elle-même.

Il n'a pas suffi à M. le président du Conseil que les organisateurs prissent par devers eux, au nom des travailleurs et des démocrates parisiens, la responsabilité de l'ordre de la démonstration. Il n'en voulait « courir le risque », a-t-il dit, que si le prési-

dent Wilson le couvrait pour ainsi dire de sa décision.

La Commission d'organisation a pensé qu'une telle démarche près du président Wilson prendrait un caractère discourtois. Ses délégués ont refusé l'offre que leur faisait M. Clemenceau de communiquer, par un radio, leurs désirs à M. le président Wilson.

Il leur est apparu qu'on voulait simplement éviter que la démonstration marquât la puissance et la pensée vibrante de la classe ouvrière, qu'on voulait, d'autre part, pouvoir reprocher aux organisations d'avoir cherché des incidents, et peut-être au président Wilson de les avoir imprudemment suscités.

Néanmoins s'il fut impossible de donner suite au projet de démonstration particulière que les organisations socialistes et ouvrières avaient préparé, on peut dire que les travailleurs assurèrent à M. Wilson l'accueil le plus chaleureux.

Une adresse fut remise au Président. Il est bon d'en reproduire quelques passages :

La France s'est jetée tout entière à la guerre parce qu'elle se savait attaquée. Ses soldats sont partis en disant : « Nous voulons que cette guerre soit la dernière ». Il ne leur suffisait pas que la France et ses alliés aient vaincu l'agresseur. « La masse silencieuse » compte que son lourd sacrifice sera payé de l'organisation, au grand jour, d'une paix du monde basée sur des principes contraires à tout ce qui fit le danger du militarisme et de l'impérialisme.

Tâche immense, qui ne sera pas l'œuvre d'un moment, pour laquelle les hommes d'Etat pourront seulement jeter les germes féconds à la Conférence de la Paix, et compter ensuite sur la chaude volonté des peuples pour en faire mûrir la bienfaisante moisson.

Tâche inévitable, dont vous avez défini les principes moraux, en même temps que vous apportiez à l'Europe l'admirable concours matériel de la nation américaine.

Pour cette tâche, qui se symbolise dans la Société des Nations, comment ne pas dire à votre passage que se tournent vers vous les éléments les plus ardents des démocraties.

.....................................................................

Ainsi, pour les travailleurs français comme pour vous, Monsieur le Président, « le monde doit être mûr pour la démocratie »

C'est dans ce but que vous avez formulé vos quatorze stipulations de paix.

Elles ont rallié, en des déclarations expresses, les gouvernements de l'Entente.

Elles avaient comme ébloui les peuples de leur pure lumière.

Elles sont allées jusqu'à la conscience troublée du peuple allemand lui-même.

Elles ont contribué à faire lever la Révolution allemande comme un châtiment pour les crimes des gouvernants impériaux.

Les peuples, tous les peuples, attendent maintenant qu'une paix rapide enregistre et précise les quatorze stipulations pour que puisse enfin sérieusement commencer la reconstruction du monde.

Ce ne sera pas le moindre service rendu par vous à l'humanité, Monsieur le Président, que vous n'ayez pas cru pouvoir vous soustraire à la nécessité de donner vous-même, de plus près, le commentaire dont ne manquera pas de s'inspirer la Conférence de la paix.

Votre présence aidera ainsi à terminer heureusement le cauchemar des peuples, et à préparer la paix durable d'où pourra surgir l'organisation du travail dans le monde par la libre et loyale coopération de tous les peuples démocratisés de la terre.

C'est là ce que signifient les acclamations montées vers vous aujourd'hui.

C'est là, Monsieur le Président, sans déguisement ni subordination, parlant au grand jour comme vous parlez, comme vous aimez qu'il soit parlé, ce que viennent vous dire les grands groupements ouvriers et socialistes de notre pays.

### d) *Le Congrès extraordinaire des 20, 21 et 22 avril 1919*

La Commission administrative permanente avait eu l'intention de convoquer dès le mois de janvier, un Conseil national du Parti. La conférence internationale de Berne empêcha que le conseil national se tint à la date primitivement arrêtée par la Commission.

Comme on pouvait croire — d'autre part — à des élections générales dans un délai assez proche, le Parti décida de substituer au conseil national un congrès national extraordinaire, ayant pour objet d'examiner la situation nationale et internationale

et d'élaborer le programme d'action du Parti. Une commission, chargée de présenter un projet de programme au Congrès fut composé des camarades dont les noms suivent :

Albert Thomas, Auriol, Barabant, Léon Blum, Bourderon, Bretin, Bracke, Brunet, Cachin, Delepine, Delory, Docteur Doizy, Dubreuilh, A. Dunois, Faure, Frossard, citoyenne Gibaud, Grandvallet, Grenier, Lafont, Lauche, Lavigne, Levasseur, Le Troquer, Gaston Lévy, Locquin, Jean Longuet, Loriot, Mayéras, Milhaud, M. Bigot, Maurin, Mistral, Marquet, Paul Louis, Poisson, Prêté, Pressemane, Rappoport, Renaudel, Renoult, Henri Sellier, Louis Sellier, citoyenne Saumoneau, Sembat, Séverac, Soutif, Sixte Quenin, Valière, Varenne, Verfeuil.

La commission du programme, après de nombreuses réunions, prépara un projet qui reçut les signatures de la plupart des membres de la commission sauf celles des citoyens Loriot, Saumoneau, Cartier, Rappoport, M. Bigot, Verfeuil, qui lui opposèrent un contre-programme et des citoyens A. Varenne, Paul Faure, Doizy qui s'abstinrent.

Présenté au Congrès par le citoyen Léon Blum rapporteur, le programme d'action dont il est inutile de reproduire ici les principales dispositions, une large diffusion lui ayant été assurée, fut adopté à une grosse majorité.

Le vote donna les résultats suivants :

Programme dit de la Commission :

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| — | — | (Blum rapporteur) | : | 1394 | mandats |
| — | — | Verfeuil .............. | : | 296 | » |
| — | — | Loriot ................ | : | 245 | » |
| — | — | Abstentions ......... | : | 43 | » |
| — | — | Absents ............... | : | 9 | » |

Sur la politique générale du Parti, le Congrès adopta une motion dite de la Dordogne par 962 mandats, contre 232 à une motion Loriot, et 789 abstentions. La minorité considérant que le pro-

gramme d'action tenait lieu de résolution de politique générale, s'abstint de participer à ce dernier scrutin.

La motion de la Dordogne a été publiée. Nous ne la donnons pas ici. Il est cependant utile d'en rappeler le paragraphe ci-après relatif au vote des crédits par le Groupe socialiste au Parlement :

La lutte de classes commande l'opposition irréductible au pouvoir bourgeois, condamne toute participation à l'exercice de ce pouvoir, sous quelque forme qu'elle se présente, implique le refus systématique et symbolique des crédits militaires et civils et de l'ensemble du budget, l'autonomie absolue du Parti socialiste comme Parti politique de la classe ouvrière, excluant naturellement toute possibilité d'alliance ou coalition électorale au premier tour de scrutin ou dans le cas d'un scrutin unique.

C'est avec la préoccupation de rétablir la véritable unité de doctrine et d'action du prolétariat que le Parti déclare à ceux qui ne reconnaîtraient pas ces principes et particulièrement aux élus qui continueraient à accorder des crédits au gouvernement bourgeois qu'ils se mettraient d'eux-mêmes en dehors du Parti.

Le Congrès mandate la C. A. P. pour exercer à cet égard un vigilant contrôle.

Sur l'Internationale, le Congrès vota à la majorité une résolution Longuet que l'on trouvera d'autre part.

Voici maintenant le texte de la résolution sur la tactique, rapportée par le citoyen Bracke et qui recueillit l'adhésion unanime (moins 5 voix) du Congrès :

Le Congrès national décide que, toutes les dispositions des statuts relatives aux candidatures législatives étant d'ailleurs naturellement maintenues.

1° Nul ne pourra être candidat du Parti sans avoir préalablement donné son adhésion explicite au programme voté par le Congrès ;

2° Au cas où les élections se feraient au scrutin de liste, le Parti, repoussant, conformément à la résolution du Congrès international de Paris 1900, toute « alliance » avec des partis bourgeois et s'inspirant de l'esprit de cette résolution, qui ne tolère que dans des conditions exceptionnelles les listes de « coalition » (avec titres et programmes distincts), déclare

s'interdire, pour les prochaines élections générales législatives, toute espèce de coalition ;

3° Si des listes comprenant des socialistes étaient constituées contrairement aux conditions ci-dessus, les militants de la Fédération sont autorisés à former et à présenter des listes du Parti exclusivement composées de candidats socialistes, avec l'aide et l'appui des autres Fédérations et de la C. A. P., qui aura mandat de leur assurer le maximum de moyens et de ressources pour la campagne ;

4° Dans tous les cas, aucun candidat élu sur une liste d'alliance ou de coalition ne pourra être considéré comme un élu du Parti socialiste.

Enfin, sans débat sur la proposition du citoyen Ernest Lafont, le Congrès dénonça l'impuissance de la Conférence officielle de la paix « à aboutir à des solutions justes et durables ».

Jamais, disait la résolution adoptée, la diplomatie n'a été plus secrète, rarement elle s'est plus mesquinement bornée à des combinaisons, à des marchandages où les passions et les intérêts de bureaucratie et des classes possédantes tiennent toute la place au mépris des volontés et des véritables besoins des peuples.

Partout subsistent les antagonismes, surgissent les conflits, menacent d'éclater des guerres nouvelles.

La dictature des quatre ou cinq grandes puissances, loin de pouvoir établir la paix profonde entre les belligérants, n'a pas réussi à réaliser l'union des alliés et associés.

Les peuples saignés à blanc constatent avec stupeur que les sacrifices effroyables exigés d'eux pendant plus de quatre ans ne touchent pas encore à leur terme et que la paix définitive qui leur a été tant promise reste toujours une simple et plus lointaine espérance.

Considérée par certains comme un syndicat d'exploiteurs du monde par les Etats victorieux, par d'autres comme une assurance mutuelle contre les explosions populaires, la Ligue des Nations que l'on oppose maintenant à la Société des Nations, telle que l'a définie la Conférence de Berne et qui n'en est que la caricature, laisse subsister toute la vieille et néfaste politique des alliances, avec son instable équilibre des forces et ses perpétuels dangers d'incendie.

c) *Le Traité de Paix*

Dès la publication des préliminaires de paix, la C. A. P. dans sa séance du 11 mai 1919, décida d'en

confier l'examen à une commission composée des citoyens :

Albert Thomas, Frossard, Grenier, Longuet, Paul Louis, Loriot, Mistral, Poisson, Rappoport, Renaudel, Sembat, Severac.

De son côté, le Groupe socialiste au Parlement désigna un nombre égal de camarades qui se joindraient à sa délégation pour constituer une commission unique qui aurait charge d'examiner les détails du traité et de fixer les conditions d'une action rapide du Parti en l'occurence.

La Commission mixte ainsi constituée se répartit en trois sous-commissions :

1° Des questions financières et économiques.

2° Des questions territoriales.

3° Des questions militaires et de la Société des Nations.

Publié, le travail des trois sous-commissions servit de base aux discussions du Conseil national des 13 et 14 juillet 1919 convoqué pour déterminer « l'attitude du Parti en face du traité de Paix. »

Le Conseil national, après avoir ajourné par 1032 mandats contre 765, la nomination d'un délégué permanent en remplacement du citoyen Ferdinand Faure, démissionnaire, aborda l'examen des préliminaires de Versailles. Par 1200 mandats contre 600 et 91 abstentions, le Conseil décida sur la proposition de Longuet qu'avant de voter sur les résolutions en présence, il se prononcerait pour ou contre la ratification des préliminaires par les élus socialistes au Parlement.

Le scrutin donna les résultats suivants :

Pour la ratification du traité de Versailles : 54 mandats.
Contre la ratification : 1.420 mandats.
Pour l'abstention : 114 mandats.
Un certain nombre de Fédérations, disposant de 387 mandats, refusèrent de participer au scrutin.

Voici maintenant le vote sur les résolutions présentées :

Motion Renoult : 960 mandats.
Motion Renaudel : 437 mandats.
Motion Renaudel amendée par Séverac : 319 mandats.
Motion Saumoneau, 153 mandats.
Motion Mayoux : 24 mandats.

La motion Renaudel concluait par une invitation à l'abstention sur la ratification du traité. L'amendement Severac substituait, à cette invitation une invitation au vote contre.. La motion Renoult — que le Parti a fait éditer — donnait aux élus socialistes « le mandat formel de voter contre. »

Un certain nombre d'élus avaient été déférés devant le Conseil national pour avoir voté les crédits malgré les décisions du Congrès d'avril que nous avons rappelées plus haut.

Le débat sur cette question de discipline se termina par le vote d'une motion Renoult-Loriot ainsi conçue :

Le Conseil national, saisi par la C. A. P., d'une demande d'explications sur le vote des crédits militaires émis par certains élus, constate que ces élus ont violé une décision formelle du Parti, constate en outre que plusieurs Fédérations intéressées n'ont pas été saisies à temps de la dite demande ; décide, dans ces conditions, de renvoyer au prochain Conseil national l'examen complet de la question.
Le Conseil national devra, conformément aux statuts, proposer au Congrès qui suivra les sanctions encourues.

Une motion Renaudel-Inghels demandant la convocation d'un Congrès extraordinaire pour examiner le cas de ces élus obtint 783 mandats, contre 1031 à la motion Renoult-Loriot.

### f) *Le Congrès extraordinaire des 11, 12, 13 septembre 1919*

Convoqué à Paris ,en raison de la proximité des élections générales, le Congrès extraordinaire eut à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Les élections générales (application du program-

me du Parti, préparation et organisation de la campagne, discipline électorale).
2. Les élections municipales (programme du Parti).
3. Examen des cas de contrôle.

Après avoir adopté un rapport du secrétariat sur l'organisation matérielle de la campagne le Congrès confirma la motion Bracke sur la discipline électorale par le Congrès d'avril, par 1763 mandats contre 133 et 26 abstentions.

Il confirma par 1473 mandats contre 187 le programme d'action également adopté par le Congrès d'avril.

Sur la question de discipline, enfin voici les textes, rapportés par le citoyen Maurin au nom de la Commission des résolutions, qui receuillirent la majorité des mandats (1420 mandats contre 490 à une motion Saumoneau, 2 abstentions, 68 absences) :

I. — *Le cas de contrôle.* — Le Congrès national, saisi des divers cas de contrôle présentés par plusieurs Fédérations au dernier Conseil national au sujet de l'attitude de onze députés socialistes qui, à deux reprises, ont voté les crédits demandés par le gouvernement bourgeois, rappelle que le refus des crédits constitue l'une des stipulations essentielles de la déclaration commune des organisations socialistes adoptée le 13 janvier 1905, et demeure par conséquent, comme l'une des bases fondamentales de l'Unité socialiste.

Le Congrès tient à reproduire les termes précis auxquels ont dû souscrire, en dehors de toute question de tendance ou de vue personnelle, tous les citoyens qui, dans la liberté de leur conscience, ont apporté au Parti leur adhésion loyale.

« Les élus du Parti au Parlement forment un groupe unique en face de toutes les fractions politiques bourgeoises. » Le groupe socialiste au Parlement doit refuser au gouvernement tous les moyens qui assurent la domination de la bourgeoisie et son maintien au pouvoir, refuser en conséquence les crédits militaires, les crédits de conquête coloniale et de l'ensemble du budget.

Si, pendant la guerre, pour des raisons de défense nationale, l'application de cette règle a été suspendue, elle a été rétablie dans toute sa force aussitôt après l'armistice, par le Congrès de février 1919.

Les onze députés du Parti qui, malgré cette résolution ont persisté à voter les crédits, ont donc manqué gravement à la discipline et le Congrès les en blâme.

Il ratifie la décision du Congrès antérieur, d'après laquelle tout élu socialiste qui vote les crédits se met de lui-même hors du Parti.

Le cas de tout élu parlementaire coupable d'indiscipline sur le point capital du vote des crédits sera porté devant la C. A. P., qui aura pleins pouvoirs pour appliquer les mesures d'exclusion prévues par le Congrès en question, et qui seront notifiées à la Fédération intéressée et au groupe parlementaire, avec la reserve d'appel telle qu'elle est prévue par les statuts.

Le Congrès dispose que la décision présente s'applique également au vote du traité de paix, qui ne doit pas être ratifié par les élus socialistes.

Il rappelle à tous ses membres, et particulièrement à ses élus parlementaires, que plus que jamais la discipline s'impose pour que l'action socialiste soit une et forte, et, pour l'assurer, il réclamera non seulement l'application des sanctions que prévoit le règlement général du Parti, mais aussi une organisation du travail du groupe socialiste parlementaire, organisation à laquelle collaborera la C. A. P.

II. — *La désignation des candidats.* — Le Congrès, saisi du problème que soulève, dans certaines Fédérations, les difficultés relatives à la désignation comme candidats aux élections législatives de camarades déjà élus, déclare que pour ces désignations les Fédérations ont le devoir de s'inspirer à la fois du souci d'assurer la sauvegarde des principes socialistes traditionnels et d'un large esprit de tolérance fraternelle et d'unité socialiste.

C'est en vertu de cette double préoccupation que le Congrès compte sur les Fédérations pour appliquer, dans la liberté qui leur est reconnue par les statuts, l'article 15 disposant que « les candidats seront désignés par l'ensemble des sections de la circonscription électorale et ratifiés par la Fédération qui a mandat de veiller à l'observation des principes du Parti ».

Dans les cas de difficultés et conflits qui pourraient se produire à ce sujet, le Congrès donne mandat à la C. A. P. d'offrir ses bons offices pour les résoudre au mieux des intérêts de l'Unité socialiste.

III. — *Le manifeste électoral.* — En vue des prochaines élections législatives, le Congrès charge la C. A. P. d'adresser un manifeste aux travailleurs de France qui, pour réaliser l'accord nécessaire entre les divers éléments du socialisme français devra s'ins-

pirer du programme du Parti et des événements nationaux et internationaux de l'heure où il sera lancé.

Voici, d'autre part, à titre de document, le texte de l'appel qu'en application de la dernière décision du Congrès, la C. A. P. adressa aux électeurs :

*PARTI SOCIALISTE (S. F. I. O.)*

## Aux Travailleurs de France

CITOYENS !

*Le bulletin de vote en mains, vous êtes « le peuple souverain » le 16 novembre 1919 ;* dictez votre volonté.

Quelle que soit la forme dans laquelle vous vivez de votre travail, ouvriers, paysans, employés, salariés des usines et des champs, travailleurs manuels ou intellectuels, vous devez sentir l'intérêt commun qui vous lie en face du petit nombre de possesseurs des moyens de production monopolisés, qui ne se servent du pouvoir mis en leurs mains que pour leur exploitation et leur domination de classe.

Voilà bien devant vous, d'ailleurs, la représentation vivante de cette classe ennemie, toujours unie pour vous arrêter sur le chemin de votre émancipation, dans ces gouvernements de la République qui se sont faits les complices et les serviteurs des gens du Roi, pour un terrorisme de chantage et de corruption.

Un geste, et vous leur arrachez la puissance politique qu'ils ne tenaient que de votre aveuglement.

Il est temps que vos yeux s'ouvrent. La bourgeoisie capitaliste a donné sa mesure. Dans le monde d'impérialisme qu'elle avait constitué, *elle n'a pas plus su écouter qu'elle n'avait su conjurer la plus sanglante des guerres.*

Tout aussi incapable de faire la paix, elle n'a réussi qu'à ramener dans des traités tous les germes de guerre, et par conséquent, *qu'à prolonger,*

*sinon à renforcer le militarisme,* que la paix devait faire disparaitre.

*Au déficit inouï* qu'à créé le gaspillage des milliards, elle n'a opposé qu'un système d'emprunts, d'émission de billets qui ruine le crédit de la France, sans oser, non seulement imposer la richesse, mais même faire rendre gorge aux profiteurs de la guerre.

Guerre hier, banqueroute demain. La France est placée entre deux catastrophes. Vous vous chargeriez de la plus lourde des responsabilités si, ayant à subir la première, vous alliez, oubliant les terribles leçons si récentes, perpétuer volontairement un régime social qui rend l'autre non moins inévitable.

Plus que jamais il apparaît que la *souveraineté nationale* ne deviendra réalité que doublée de la *propriété nationale.* Que tous les travailleurs se dressent ensemble, se donnent à la fois confiance et force par leur nombre, et le seul changement politique qui puisse avoir une efficacité s'opère : non changement de personnes, mais changement de classe.

*Travailleurs de France, au secours de la France :* Prenez vous-mêmes, producteurs, la direction de la production à organiser et à développer.

S'il vous a fallu combattre pour lui éviter la sujétion extérieure, continuez l'œuvre de son affranchissement, en arrachant la Nation, c'est-à-dire vous-mêmes à la servitude intérieure, au joug des exploiteurs du travail humain.

Vous les vaincrez, parce qu'en tout pays, les organisations ouvrières, syndicales, coopératives, Parti socialiste, se font chaque jour plus grandes et plus actives, parce que partout, la classe ennemie frémit de sentir sa domination ébranlée.

*Votre victoire apportera l'aide la plus puissante et fournira la meilleure sauvegarde à cette révolution russe* contre laquelle les gouvernements alliés comme les ennemis d'hier n'hésitent pas à se liguer,

pour enlever à des millions d'hommes échappés à des siècles de tsarisme, le droit d'organiser eux-mêmes, en toute indépendance, les conditions de leur liberté conquise.

*Citoyens !*

Ce n'est pas seulement de mandats de députés qu'il s'agit.

En faisant bloc, tous tant que vous êtes, sur le *programme d'action* du Parti socialiste, qui résume et vos aspirations et vos intérêts de classe, vous ne vous serez pas seulement donné des représentants prêts à lutter en votre nom :

*Pour la défense de la journée de huit heures, du droit syndical ;*

*Pour la mise en harmonie des institutions politiques avec les nécessités économiques nouvelles ;*

*Pour la reprise, au compte de la Nation, de tous les grands moyens de transport, des assurances, des grandes usines métallurgiques, etc...*

*Pour un service unique d'enseignement national, gratuitement accessible à tous les degrés ;*

*Pour le désarmement général, dont le désarmement de l'Allemagne doit être la préface.*

Vous aurez fait bien plus :

Vous aurez répondu, par votre marche en avant, à la marche de vos frères de travail, par toute la terre civilisée.

Vous aurez frappé à la base un régime qui, reposant sur les antagonismes d'intérêts en concurrence, ne saurait constituer que la guerre à l'état permanent.

Vous aurez contribué à établir *la vraie République*, celle où une prétendue égalité politique ne sera point, par les inégalités économiques, condamnée à être un mensonge.

Vous aurez assuré *la disparition des classes* et par là même établi les conditions de la paix constante entre les individus et entre les nations.

C'est à vous-mêmes, c'est à votre classe entière à donner, d'un élan unanime, le signal de l'émancipation, *en votant, le 16 novembre, pour les seuls candidats du Parti Socialiste.*

Le Parti Socialiste.

### g) *Manifestations diverses*

Il nous reste à rappeler en quelques mots les manifestations importantes qui ont été organisées par le Parti au cours de ces quinze derniers mois.

La première, et peut-être la plus imposante, fut celle qui eut lieu à l'occasion de l'acquittement de l'assassin de notre grand Jaurès par le Jury de la Seine (avril). L'odieux verdict provoqua une profonde indignation dans les milieux ouvriers et socialistes.

La fédération de la Seine s'en fit l'écho au lendemain même de l'acquittement :

L'assassin de Jaurès, disait-elle, est acquitté. Ce verdict de classe, inspiré par la haine et la crainte du prolétariat, constitue pour la France ouvrière et socialiste un défi et un enseignement.

Que l'histoire enregistre ce geste de guerre civile !

La Fédération de la Seine charge sa commission exécutive et demande à la C. A. P. de s'entendre l'une et l'autre avec les organes du mouvement syndical pour donner à cet acte toutes les suites immédiates qu'il comporte.

La commission administrative permanente, de son côté, publia l'appel que voici :

Aux Fédérations et sections du Parti !

A la classe ouvrière parisienne !

La commission administrative permanente, réunie le jeudi 3 avril, s'associe à l'initiative adoptée par la commission exécutive de la Fédération de la Seine et par l'Union des Syndicats en l'honneur de Jean Jaurès.

En présence du défi jeté à la classe ouvrière, elle demande à tous les travailleurs, à tous les socialistes de la Seine, de participer à la grande démonstration commémorative organisée pour dimanche.

Elle invite toutes les sections du Parti dans les départements à organiser de leur côté, pour diman-

che, de concert avec les Unions de Syndicats, des manifestations pour célébrer la mémoire d'un des hommes qui ont le plus honoré le prolétariat français et le socialisme international.

Cette manifestation, dont le retentissement fut immense, et à laquelle participèrent plusieurs centaines de milliers de travailleurs, marqua la reprise de la rue par la classe ouvrière.

En vue du Premier Mai, la C. A. P. s'associa à toutes les démonstrations organisées dans le pays par la Confédération générale du travail. Elle publia le manifeste suivant :

Aux travailleurs de France :

Pour la première fois, depuis cinq ans, le prolétariat, libéré du cauchemar de la guerre, s'apprête à rendre au Premier Mai le caractère de démonstration de classe qui lui avait été donné par les congrès internationaux de Paris et de Bruxelles.

A l'appel des organisations syndicales, il répondra par un chômage général et participera à toutes les manifestations qui pourront être organisées par les Unions départementales. Il affirmera ainsi à la fois sa volonté de faire triompher sans délai ses revendications immédiates et de conquérir son émancipation totale. Le vote de la loi de huit heures, par un Parlement qu'effraie la sanglante faillite du régime ne saurait ni désarmer la puissance d'action de la classe ouvrière organisée, ni ralentir son élan. Plus que jamais, dans la crise révolutionnaire ouverte sur le monde, elle fait de la conquête du pouvoir l'objectif essentiel de ses luttes. Le Premier Mai de demain lui permettra de manifester sa force accrue et solidaire.

Le Parti socialiste, résolu à respecter, aujourd'hui comme hier, l'autonomie nécessaire du mouvement syndical, invite les travailleurs à se conformer strictement aux instructions que leur a données la Confédération générale du travail.

Il compte sur la discipline de chacun pour assurer à la démonstration du Premier Mai l'ampleur qu'exigent les circonstances.

A l'heure où éclate l'impuissance des gouvernements capitalistes à rétablir la paix, il compte sur le prolétariat pour élever sa protestation indignée contre le débordement des appétits impérialistes qui menacent à nouveau la sécurité du monde.

Il revendique pour tous les peuples meurtris et ruinés par la guerre, une paix honorable et sans

annexion. Aux socialistes d'Italie qui luttent au milieu de difficultés croissantes contre leurs dirigeants avides de conquêtes et leurs chauvins, il donne l'assurance qu'il continuera de s'opposer vigoureusement à ceux qui, dans notre pays, poursuivent d'identiques desseins avec la même absence de scrupules.

Il salue à nouveau les Révolutions ouvrières.

Il déclare solennellement qu'il ne les laissera pas écraser par la Sainte-Alliance des gouvernements capitalistes.

Contre l'intervention militaire en Russie, en Hongrie, il appelle les travailleurs à l'action la plus énergique. Il les adjure d'exiger la cessation du blocus, le retrait immédiat des troupes françaises employées dans les pays en révolution à la plus déshonorante besogne de gendarmerie réactionnaire.

Il réclame la démobilisation totale, la restauration des libertés publiques, l'amnistie pleine et entière.

Travailleurs socialistes de France !

Le Parti socialiste (S. F. I. O.) est assuré que vous répondrez d'un cœur unanime à l'appel de la C. G. T.

Vous chômerez tous demain !

Vous consacrerez notre Premier Mai à jeter les bases du nouvel ordre social fondé sur la justice et la paix internationales.

Que le socialisme et l'internationale soient les mots d'ordre des travailleurs du monde !

La Commission administrative permanente.

On sait que la manifestation du Premier Mai, interdite par le gouvernement, donna lieu à Paris, à de graves incidents. Il y eut deux morts et de nombreux blessés. La C. A. P. réunie le 3 mai 1919, adopta la vigoureuse protestation ci-dessous :

La Commission administrative permanente constate que la France ouvrière et socialiste a répondu à l'appel de ses organisations et que, par un chômage étendu à l'ensemble des corporations qui participent à la vie économique du pays, elle a marqué à la fois la volonté de faire aboutir sans délai ses revendications immédiates et de poursuivre, avec une vigueur accrue, la conquête de son émancipation totale.

Mais elle constate aussi que la journée d'hier, à Paris, a été marquée par des événements tragiques dont la responsabilité appartient tout entière au gouvernement de M. Clemenceau.

En province, où les cortèges ont pu se dérouler librement, aucun incident ne s'est produit. L'interdiction de la manifestation parisienne, accompagnée d'un extraordinaire déploiement de forces de police,

a naturellement provoqué des incidents qui auraient pu avoir les plus graves conséquences.

La Commission administrative permanente s'associe à l'ordre du jour pris par le groupe socialiste au Parlement et adresse à son tour, à la classe ouvrière parisienne et aux victimes des brutalités policières, l'assurance de son entière solidarité.

Fidèle aux traditions révolutionnaires du prolétariat, Paris a montré hier qu'il ne subirait pas silencieusement un tel régime.

La Commission administrative permanente tient à attirer dès maintenant l'attention de l'opinion publique sur la décision prise par le gouvernement de renvoyer devant les conseils de guerre les manifestants arrêtés. Le gouvernement veut utiliser à nouveau l'état de siège dans un but de politique intérieure que rien ne saurait justifier. Il est donc plus que jamais nécessaire de réclamer le rétablissement des libertés publiques. Par tous ses élus, par toutes ses fédérations, le Parti socialiste se tient prêt à engager cette lutte.

En outre, la commission décida de demander leurs démissions aux citoyens Bouisson, commissaire à la marine marchande et Compère-Morel, commissaire à l'Agriculture. Les citoyens Bouisson et Compère-Morel avaient d'ailleurs, par lettre mis en ces termes leurs mandats à la disposition de la C. A. P. :

J'ai l'honneur de vous faire connaître que, conformément à la décision prise par le Congrès national extraordinaire du Parti, je me mets à la disposition de la C. A. P. pour cesser la collaboration que je donne au gouvernement, en vertu de la mission que le Parti m'avait autorisé à accepter. Il appartient à la C. A. P. d'arrêter dans quelles conditions et quel délai cette décision doit être mise à exécution.

Enfin le 28 mai, la C. A. P. commémora avec la fédération de la Seine l'anniversaire de la Semaine Sanglante. Détachons ces quelques lignes de l'appel qu'elle publia en cette circonstance :

Ainsi se renoue la tradition à demi-séculaire qui, dans le temps de paix, ramenait chaque année au Mur glorieux où tombèrent les derniers défenseurs de la Commune, le prolétariat ouvrier et socialiste.

La guerre a pu interrompre cette tradition, elle n'a pas altéré la fidélité de notre souvenir, ni notre persistant attachement à l'idéal pour lequel la Commune a héroïquement combattu.

A l'heure où, contre les Révolutions ouvrières, comme jadis contre la Commune elle-même, s'organise et se développe la pire entreprise de réaction, le Parti socialiste se doit d'incliner à nouveau vers les vaincus de l'insurrection parisienne, l'hommage de sa reconnaissance et de son admiration. Les morts de mai 71 ne se sont pas vainement sacrifiés à la plus noble des causes puisqu'après cinquante ans à peine, le vieil ordre social chancelle sur ses bases et le socialisme, ou victorieux ou à la veille de triompher, apparaît aux peuples meurtris par la guerre, comme l'unique recours contre des recommencements de violence et des aggravations de servitude.

---

II

# Le Recrutement du Parti

La propagande du parti s'est manifestée d'une façon tout particulièrement intense au cours des 15 mois qui viennent de s'écouler. La guerre, on le sait, avait considérablement diminué ses effectifs. Il a fallu un effort de propagande sérieux pour reconstituer les sections que la mobilisation avait fait disparaître, en créer de nouvelles et accroître le nombre de nos adhérents.

Nous sommes heureux de pouvoir enregistrer aujourd'hui une montée des effectifs du Parti, telle qu'il n'en a jamais connu de semblable depuis l'unité socialiste.

Il suffit pour s'en convaincre de consulter le tableau ci-dessous qui donne le chiffre global des adhérents du Parti depuis 1905 :

| CONGRES | ADHERENTS | DIFFERENCE | |
|---|---|---|---|
| du *Globe* | 34.688 | | |
| *Chalons* | 40.000 | plus | 5.312 |
| *Limoges* | 43.462 | » | 3.462 |
| *Nancy* | 48.237 | » | 4.775 |
| *Toulouse* | 49.348 | » | 1.111 |
| *St-Etienne* | 51.692 | » | 2.334 |
| *Nîmes* | 53.928 | » | 2.296 |
| *St-Quentin* | 53.358 | » | 9.430 |
| *Lyon* | 63.657 | » | 299 |
| *Brest* | 68.903 | » | 5.246 |
| *Amiens* | 72.765 | » | 3.901 |
| *Paris* juillet 1914 | 93.218 | » | 20.448 |
| PENDANT LA GUERRE | | | |
| *Paris* décembre 1915 | 24.638 | moins | 68.580 |
| *Paris* novembre 1916 | 24.854 | plus | 216 |
| *Bordeaux* 1917 | 28.069 | » | 3.215 |
| *Paris 1918* | 34.063 | » | 5.994 |
| *Strasbourg* 1920 | 133.327 | » | 99.264 |

Du point de vue de notre recrutement, nous avons donc tout lieu de nous féliciter des résultats obtenus au cours de l'année qui vient de s'achever. Jamais le parti socialiste n'a eu un nombre d'adhérents aussi élevé. Il n'est pas douteux que cette période de croissance remarquable soit due pour une large part à la démobilisation. Mais si l'on veut bien considérer qu'au lendemain des élections législatives de 1914, alors que le parti se trouvait en pleine prospérité, il ne groupait pas 100.000 adhérents, on se rendra compte des progrès accomplis dans le pays à là faveur de la guerre.

Ils sont particulièrement sensibles pour un certain nombre de fédérations. C'est ainsi que la fédération de la Seine qui, au congrès d'Amiens, ne réunissait pas plus de 14.000 adhérents, se place aujourd'hui à la tête de toutes les fédérations du parti avec plus de 18.050. Viennent immédiatement après les deux fédérations du Nord et du Pas-de-Calais avec 14.700 et 11.950 cartes.

La fédération du Nord n'a pu reprendre sa propagande qu'au lendemain de l'armistice, son territoire libéré. Pendant la guerre, elle était réduite à quelques groupes de réfugiés constitués à Paris et dans un certain nombre de villes de province où les évacués du Nord avaient été obligés de chercher du travail. Néanmoins, elle avait pris l'an dernier 1.050 cartes à l'organisme central du Parti.

Une propagande méthodique de quelques mois lui a permis de retrouver et même de dépasser ses effectifs de 1914.

La fédération du Pas-de-Calais connaît une fortune plus grande encore ; de 3.275 adhérents en 1914, et de 1.950 en 1918, elle passe à 11.950 faisant ainsi un bond prodigieux, unique dans les annales du parti.

La fédération de Seine-et-Oise vient en quatrième lieu avec 5.600 cartes, suivie de près par la fédération de la Moselle, avec 4.500, celle du Haut-Rhin

(Alsace) avec 4.300 et celle du Bas-Rhin avec 3.000 cartes.

Ainsi les trois fédérations de l'Alsace désannexée ont pris déjà une place prépondérante dans notre parti. Puissent les autres fédérations s'inspirer de l'exemple d'organisation qu'elles leur donnent.

Dépassent 2.000 cartes les fédérations :

| | |
|---|---|
| *Gironde* | 2.850 |
| *Haute-Vienne* | 2.700 |
| *Rhône* | 2.600 |
| *Bouches-du-Rhône* | 2.300 |
| *Seine-Inférieure* | 2.200 |
| *Gard* | 2.200 |
| *Corrèze* | 2.000 |

soit 7 fédérations

Ont de 1.000 à 2.000 adhérents, les fédérations :

| | |
|---|---|
| *Saône-et-Loire* | 1.900 |
| *Indre-et-Loire* | 1.705 |
| *Loire* | 1.700 |
| *Seine-et-Marne* | 1.600 |
| *Aube* | 1.600 |
| *Allier* | 1.500 |
| *Meurthe-et-Moselle* | 1.420 |
| *Isère* | 1.400 |
| *Oise* | 1.385 |
| *Vaucluse* | 1.200 |
| *Dordogne* | 1.180 |
| *Charente-Inférieure* | 1.150 |
| *Drôme* | 1.100 |
| *Var* | 1.050 |
| *Yonne* | 1.010 |
| *Côte-d'Or* | 1.000 |

Soit 16 fédérations

27 fédérations, par conséquent, dépassent le chiffre de 1.000 adhérents.

Toutes, sans exception, sont en progrès considé- sur l'année précédente ; presque toutes, en -parfois importants sur les chiffres d'avant-

guerre. Seules les fédérations des Côtes-du-Nord et de la Martinique, récemment constituées ne réunissent pas le nombre statutaire de 100 adhérents ; la fédération des Côtes-du-Nord, les atteindra sans doute très prochainement.

Nous avions avant la guerre 83 fédérations adhérentes au parti, y compris les trois fédérations des départements d'Algérie et de Tunisie. Nous en avons aujourd'hui 95.

La différence provient en premier lieu du dédoublement d'un certain nombre de fédérations qui jusqu'en 1918, groupaient les membres du parti de deux départements en une seule organisation; c'est ainsi que la fédération du Calvados et Orne s'est scindée en deux fédérations, l'une du Calvados, l'autre de l'Orne. La fédération de l'Orne semble appelée à un développement important. De même en ce qui concerne les fédérations de Seine-Inférieure et Eure, du Haut-Rhin et de la Haute-Saône, et des Deux-Savoies.

Il faut y ajouter le département de la Meuse qui, à la faveur de la campagne législative, a pu constituer 5 groupes, placer 300 cartes.

A Saïgon et à Hanoï, deux groupes isolés, rattachés directement à l'organisme central du parti ont été créés, et admis par décision spéciale de la Commission administrative permanente.

Ainsi, il n'est plus un département de France ou des colonies qui n'ait, à l'heure actuelle, sa fédération socialiste.

III

# L'Action électorale du Parti

## a) *Les élections législatives*

L'activité tout entière du Parti a été consacrée, au cours de ces derniers mois, à la préparation des diverses campagnes électorales et à ces campagnes elles-mêmes.

Seule sera examinée ci-après la campagne électorale législative. A l'heure où ce rapport est écrit, la campagne municipale est à peine terminée ; elle fera l'objet d'un rapport d'ensemble dès que les Fédérations auront mis à notre disposition les renseignements nécessaires.

La campagne législative se présentait dans des conditions nouvelles : pour la première fois, le scrutin de liste avec représentation des minorités, était substitué au scrutin d'arrondissement. Le Parti Socialiste avait trop longtemps préconisé l'élargissement du scrutin, pour ne pas se réjouir de la disparition de la circonscription d'arrondissement. Il n'avait pu obtenir, cependant, que la représentation proportionnelle intégrale fût inscrite dans la loi. Le scrutin nouveau comportait une prime jugée par nous excessive à la majorité absolue ou relative ; son jeu se trouvait, en outre, faussé dans un certain nombre de départements par un sectionnement arbitraire inspiré de préoccupations gouvernementales. Toutefois, il permettait d'espérer qu'une politique d'idées serait substituée à la politique de clientèle. Il en aurait sans doute pu être ainsi si tous les partis, à l'exemple du Parti Socialiste, étaient entrés dans la bataille électorale avec leur doctrine, leur programme, leurs hommes, leur drapeau largement déployé.

Il se trouva que pour obtenir tous les sièges, ou du moins, pour bénéficier de la prime à la plus

forte moyenne, prévue par la loi, les partis bourgeois s'efforcèrent de nouer, dans la plupart des départements, sous prétexte de « Bloc National », des coalitions, dont le Parti, en temps utile, a dénoncé l'immoralité à l'opinion publique.

Il est bon de signaler, d'autre part, que la période pendant laquelle il nous fut permis de nous adresser au grand public, fut extrêmement courte, puisqu'elle dura trois semaines à peine. Or, la plupart de nos fédérations avaient été désorganisées par la guerre ; elles se reconstituaient, à la vérité, assez rapidement depuis quelques mois, mais elles avaient des caisses vides, alors que le nouveau régime électoral obligeait à des frais plus considérables qu'autrefois. Enfin, elles étaient amenées à engager la lutte à travers tout un département alors que le scrutin d'arrondissement leur laissait, dans le passé, la possibilité de circonscrire leur effort à deux ou trois arrondissements déjà travaillés par la propagande socialiste.

C'est dans ces conditions matérielles et morales évidemment défavorables que les fédérations départementales sont entrées dans l'action électorale législative. L'organisme central du Parti s'était préoccupé, dès avant le Congrès de septembre, de leur apporter un appui sérieux. Il avait fait décider par le Congrès que seraient mis à la disposition des fédérations des affiches, des tracts, des brochures. Ce mode de propagande avait été employé aux élections précédentes avec un très grand succès.

Des difficultés de toute nature surgirent malheureusement qui empêchèrent la C. A. P. de mettre à exécution le plan primitivement arrêté. La pénurie du papier nous obligea à confier, à une imprimerie de province, l'impression de nos tracts, de nos affiches. Sur 12 tracts prévus, 8 seulement furent rédigés en temps utile par les camarades qui avaient reçu mandat de le faire par la C. A. P.
L'*Imprimerie Nouvelle*, de Grenoble, en dépit

de sa bonne volonté, ne parvint à les éditer qu'avec un sérieux retard, de même que l'affiche commune par laquelle chaque fédération devait présenter ses candidats au suffrage universel. L'expédition se fit dans les conditions les plus déplorables, dues à la mauvaise volonté des compagnies. Le plus grand nombre des affiches et des tracts ne parvinrent aux fédérations qu'à la veille ou au lendemain du 16 novembre.

Il est incontestable que les initiatives prises par la C. A. P. ont fort peu aidé les fédérations dans leur tâche. La Commission s'est déjà souciée de prendre les mesures indispensables pour éviter à l'avenir le retour de semblables incidents.

Les fédérations ont fourni de leur côté l'effort le plus total. Jamais elles n'ont présenté un aussi grand nombre de candidats et mené, dans un laps de temps aussi court, une campagne aussi vigoureuse.

En 1910, le Parti Socialiste n'avait de candidats que dans 350 circonscriptions ; en 1914, dans 423. En 1914 encore, 31 départements seulement avaient présenté des candidats dans chacune des circonscriptions les composant. En 1919, dans la presque totalité des départements, le Parti a présenté des listes complètes ou incomplètes. Seules sont restées en dehors de la bataille les fédérations des Hautes-Alpes, des Côtes-du-Nord, de la Haute-Loire et des Pyrénées-Orientales, dont nous signalons, en ce qui concerne cette dernière, qu'en violation des décisions du Parti, elle avait liste commune avec le Parti radical.

Les trois fédérations d'Alsace-Lorraine ont présenté des listes complètes de candidats, ainsi d'ailleurs, que des fédérations nouvellement constituées, comme la Meuse, l'Orne, la Haute-Saône, l'Eure.

Aucun parti n'a fourni un tel effort. Nous devons indiquer qu'il ne s'est pas agi, pour nos candidats, d'une campagne formelle. La propagande a été conduite par eux malgré les difficultés de toute nature et l'insuffisance de nos ressources, avec une

remarquable activité. Des résultats précieux ont été obtenus, en dépit de la plus formidable campagne de calomnies et d'outrages.

Malgré la candidature officielle systématiquement organisée par le gouvernement de M. Clemenceau, nous avons accru, dans des proportions importantes, le nombre de nos suffrages. Nous obtenions, en 1910, 1.110.561 suffrages ; en 1914, 1.397.373 suffrages ; nous avons réuni, le 16 novembre 1919, 1.729.307 suffrages. Défalcation faite des voix obtenues par les fédérations d'Alsace-Lorraine. nous avons obtenu *1.615.799 suffrages*, soit un accroissement global de *218.426 suffrages*.

Nous avons remporté 68 sièges. Nos adversaires n'ont pas manqué d'enregistrer comme une défaite de notre Parti la diminution du nombre de nos élus à la Chambre ; mais si, en effet, en 1914, 101 camarades étaient envoyés au Palais-Bourbon, il ne faut pas oublier qu'au premier tour de scrutin, 40 seulement parvenaient à être élus. Si l'on tient compte, d'autre part, que la prime à la plus forte moyenne ou à la majorité absolue a joué contre nous dans la plupart des départements, le résultat du scrutin du 16 novembre ne peut être considéré, en aucune façon, comme une défaite de notre Parti.

Si l'on examine dans le détail les chiffres du scrutin, on se rend compte d'abord que les 1.730.000 suffrages obtenus par le Parti représentent en réalité une progression importante des idées socialistes dans le pays. Nous avions réuni, en 1914, 1.400.000 voix sur plus de 8 millions de votants, soit le cinquième des suffrages exprimés. Nous en groupons, cette année, 1.730.000 sur 7 millions seulement de votants, soit le quart des suffrages exprimés. C'est un succès incontestable.

Il n'est pas inutile d'observer que si cinq classes nouvelles ont participé aux élections dernières. 1.500.000 hommes sont tombés à la guerre parmi lesquels le socialisme comptait des militants

en grand nombre, des cotisants, des adeptes, des sympathiques.

Les morts de la guerre appartenaient à ces générations que la propagande socialiste avait touchée et nous fondions sur eux les plus légitimes espérances. Ne nous dissimulons pourtant pas que nos progrès ont été moins considérables que nous ne l'espérions. Nous avons gagné des voix, mais la lutte avait été engagée par nous dans plus de 150 circonscriptions où, en 1914, nous ne présentions aucun candidat.

Il n'est pas exagéré de dire que ces 150 circonscriptions nous ont donné un appoint sérieux de suffrages. D'autre part, ce n'est pas toujours dans les départements les plus anciennement travaillés par notre propagande que nos progrès ont été les plus sérieux.

Nous ne gagnons :

| | | |
|---|---|---|
| Dans la Seine, que........................ | 15.482 | suffrages |
| — le Rhône, que........................ | 3.545 | — |
| — les Bouches-du-Rhône, que | 7.378 | — |

Nous en perdons notamment :

| | | |
|---|---|---|
| Dans l'Allier ................................ | 3.358 | — |
| — les Ardennes ........................ | 7.140 | — |
| — l'Aveyron ............................ | 1.880 | — |
| — l'Aude ................................ | 3.576 | — |
| — le Cher................................ | 9.222 | — |
| — le Gard................................ | 7.314 | — |
| — la Haute-Garonne.............. | 4.656 | — |
| — le Gers ................................ | 4.506 | — |
| — la Gironde ............................ | 7.045 | — |
| — l'Isère ................................ | 4.984 | — |
| — la Loire ................................ | 537 | — |
| — la Loire-Inférieure ............ | 2.137 | — |
| — la Nièvre ............................ | 2.311 | — |
| — la Somme ............................ | 9.499 | — |
| — les Deux-Sèvres .................. | 1.897 | — |
| — le Var ................................ | 5.187 | — |
| — l'Yonne ................................ | 10.038 | — |

Certaines de ces pertes, pour la Loire par exemple, s'expliquent par la diminution du nombre des votants, ou par une dissidence, comme c'est le cas pour le Cher, les Deux-Sèvres, la Somme, l'Yonne, ou enfin par le revirement de l'élément rural ainsi que cela s'est produit dans le Gard, notamment.

Mettons, en regard de ces chiffres, les gains les plus importants réalisés :

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| L'Ain .......................... | gagne | 12.512 | voix sur | 1914 |
| Les Alpes-Maritimes. | — | 4.325 | — | |
| L'Ardèche ................ | — | 11.928 | — | |
| La Charente ......... | gagne | 6.399 | voix sur | 1914 |
| La Corrèze .............. | — | 9.767 | — | |
| La Côte-d'Or ............ | — | 13.019 | — | |
| Le Doubs ................. | — | 6.384 | — | |
| La Drôme ................ | — | 4.471 | — | |
| L'Eure ..................... | — | 5.320 | — | |
| Le Finistère ............ | — | 11.456 | — | |
| L'Ille-et-Vilaine ....... | — | 11.105 | — | |
| L'Indre-et-Loire ....... | — | 4.714 | — | |
| Le Loiret ................. | — | 4.646 | — | |
| La Manche............... | — | 9.246 | — | |
| La Marne ................ | — | 4.624 | — | |
| Le Maine-et-Loire .... | — | 4.668 | — | |
| La Meurthe-et-Moselle | — | 15.051 | — | |
| Le Pas-de-Calais ...... | — | 7.860 | — | |
| Le Puy-de-Dôme ...... | — | 12.396 | — | |
| La Saône-et-Loire ...., | — | 4.699 | — | |
| La Sarthe ................ | — | 9.484 | — | |
| La Haute-Savoie ...... | — | 6.868 | — | |
| La Seine-Inférieure... | — | 19.105 | — | |
| La Seine-et-Oise ...... | — | 14.108 | — | |
| Les Vosges ............... | — | 5.238 | — | |

On remarquera que les gains les plus considérables ont été réalisés non seulement dans des régions industrielles comme la Meurthe-et-Moselle, le Pas-de-Calais, la Seine-Inférieure, la Seine-et-Oise où les progrès du socialisme s'accomplissent parallèlement aux progrès de l'organisation syndicale, mais encore dans des départements ruraux comme

l'Ain, l'Ardèche, la Corrèze, l'Ille-et-Vilaine, la Sarthe, où la proportion des voix paysannes atteint parfois 75 % des suffrages obtenus par nos candidats.

Enfin si, d'une façon générale, les sympathies des ruraux sont allées à nos adversaires, il convient de dire qu'en Haute-Vienne, sur 40.000 suffrages socialistes, 25.000 proviennent des paysans qu'une longue et tenace propagande a conquis à nos idées.

C'est à notre sens la preuve qu'il est possible d'amener au socialisme les travailleurs des champs aussi bien que les travailleurs des villes. Mais l'enseignement du scrutin est qu'il est urgent pour le Parti de s'en préoccuper sérieusement.

Déplorons, pour finir, que l'improbité du scrutin ait écarté du Parlement les socialistes d'Alsace-Lorraine dont les 112.000 suffrages n'ont aucun représentant direct à la Chambre. Nos camarades des trois fédérations ont vu se former contre eux des listes de Bloc National qui ont obtenu un succès tout provisoire.

Il serait injuste de ne pas souligner l'importance des résultats qu'ils ont malgré tout obtenus. C'est ainsi que dans le Bas-Rhin, la liste socialiste a réuni près de cinquante mille suffrages, marquant ainsi un gain de quatorze mille voix dans les milieux ruraux sur les chiffres des scrutins antérieurs. De tels résultats font bien augurer de l'avenir.

Nous donnons, ci-après, un tableau où se trouvent rapprochées, département par département, les voix socialistes de 1914 et 1919 ainsi que le pour mille qui en résulte par rapport au nombre des inscrits.

Dans un second tableau, nous indiquons d'autre part, le nombre des élus qu'aurait obtenu, par département, le Parti socialiste si la représentation proportionnelle intégrale avait joué.

Voici d'abord à titre de document, le nom des

élus qui composent en ce moment le Groupe Socialiste au Parlement :

*Aubry* (Ille-et-Vilaine).
*Auriol* (Haute-Garonne).
*Aussoleil* (Corrèze).
*Baron* (Basses-Alpes).
*Basly* (Pas-de-Calais).
*Barthe* (Hérault).
*Barthélemy* (Pas-de-Calais).
*Bernard* (Pas-de-Calais).
*Berthon* (Seine, 3e secteur).
*Betoulle* (Haute-Vienne).
*Blanc* (Vaucluse).
*Blum* (Seine, 2e secteur).
*Bouisson* (Bouches-du-Rhône).
*Bracke* (Seine, 3e secteur).
*Buisset* (Isère).
*Cachin* (Seine, 1er secteur).
*Cadot* (Pas-de-Calais).
*Canavelli* (Bouches-du-Rhône).
*Chauly* (Haute-Vienne).
*Chaussy* (Seine-et-Marne).
*Chaussat* (Puy-de-Dôme).
*Compère Morel* (Gard).
*Couteaux* (Nord).
*Delory* (Nord).
*Deguise* (Aisne).
*Dormoy* (Seine, 2e secteur).
*Escoffier* (Nord).
*Evrard* (Pas-de-Calais).
*Félix* (Hérault).
*Ferrand* (Pas-de-Calais).
*Goniaux* (Nord).
*Goude* (Finistère).
*Groussier* (Seine, 1er secteur).
*Guesde* (Nord).
*Inghels* (Nord).
*Lafont* (Loire).
*Laudier* (Cher).
*Lebas* (Nord).

*Lefebvre* (Nord).
*Lévy* (Rhône).
*Lobet* (Marne).
*Locquin* (Nièvre).
*Maes* (Pas-de-Calais).
*Masson* (Finistère).
*Maurel* (Bouches-du-Rhône).
*Mistral* (Isère).
*Morin* (Indre-et-Loire).
*Morucci* (Bouches-du-Rhône).
*Mouret* (Seine, 3e secteur).
*Moutet* (Rhône).
*Nadi* (Drôme).
*Nicod* (Ain).
*Parvy* (Haute-Vienne).
*Paul Boncour* (Seine, 2e secteur).
*Philbois* (Aube).
*Piton* (Vosges).
*Plet* (Nord).
*Pressemane* (Haute-Vienne).
*Richard* (Pas-de-Calais).
*Ringuier* (Aisne).
*Rognon* (Rhône).
*Saint-Venant* (Nord).
*Sembat* (Seine, 1er secteur).
*Thomas* (Tarn).
*Uhry* (Oise).
*Vaillant-Couturier* (Seine, 1er secteur).
*Valière* (Haute-Vienne).
*Varenne* (Puy-de-Dôme).

## PROFESSIONS DE NOS ELUS

5 *Instituteurs* : Aubry, Blanc, César Bernard, Maurel, Deguise.
6 *Journalistes* : Vincent Auriol, Guesde, Nicod, Sembat, Valière, Varenne.
5 *Professeurs* : Aussoleil, Bracke, Cachin, Locquin, Thomas.
1 *Pharmacien* : Barthe.
1 *Ingénieur* : Baron.

7 *Avocats :* Barthélemy, Berthon, Escoffier, Lafont, Moutet, Paul Boncour, Uhry.

2 *Hommes de lettres :* Blum, Vaillant-Couturier.

1 *Industriel :* Bouisson.

1 *Agriculteur :* Compère Morel.

21 *Ouvriers, dont 7 mineurs :* Basly, Cadot, Evrard, Goniaux, François Lefebvre, Richard, Maes ; et 14 *Ouvriers de professions diverses :* Delory (filtier), Groussier (dessinateur), Inghels (ouvrier textile), Morin (fondeur), Parvy (céramiste), Piton (tailleur), Plet (tulliste), Pressemane (céramiste), Rognon (sculpteur sur bois), Saint-Venant, Chaussy (carrier), Chauly (céramiste), Lobet (cheminot), Ringuier (typographe).

6 *Employés :* Betoulle, Dormoy, Philbois, Lebas, Mouret, Nadi.

1 *Viticulteur :* Félix.

1 *Receveur d'octroi :* Nadi.

2 *Secrétaires de Mairie :* Ferrand, Laudier.

1 *Commis de Marine :* Goude.

3 *Médecins :* Georges Lévy, Morucci, Claussat.

2 *Postiers :* Masson, Canavelli.

1 *Commerçant :* Buisset.

1 *Géomètre :* Couteaux.

2 *Secrétaires d'Union de Syndicats ouvriers :* Chausy, Saint-Venant.

1 *Secrétaire de Syndicat des Mineurs :* Maes.

1 *Secrétaire de Syndicat des Cheminots :* Lobet.

2 *Administrateurs de coopératives :* César Bernard, Chauly.

3 *Présidents de Syndicat des Mineurs :* Goniaux, F. Lefebvre, Basly.

## LISTE DES DEPUTES SOCIALISTES DE L'ANCIENNE LEGISLATURE

a) *non-réélus*

*Nord.* — Ragheboom, Melin.

*Ardennes.* — Docteur Doizy, Demoulin.

*Seine.* — Longuet, Mayéras, Poncet, Laval, Voilin.

*Côte-d'Or.* — Barabant.
*Cher.* — E. Dumas.
*Charente-Inférieure.* — Pouzet.
*Nièvre.* — Laurent.
*Rhône.* — Voillot.
*Allier.* — Brizon, P. Constans, Thivrier.
*Gard.* — Valette, Rouger, Bernard.
*Haute-Garonne.* — Bedouce, Ellen-Prévot.
*Gironde.* — Camelle.
*Var.* — Renaudel, Fourment, Berthon.
*Aude.* — Aldy.
*Saône-et-Loire.* — Bouvery, Bras, Bretin.
*Isère.* — Raffin-Dugens, Giray.
*Bouches-du-Rhône.* — Cadenat, Sixte-Quentin.
*Hérault.* — Reboul.
*Aveyron.* — Cabrol.
*Jura.* — Lissac.

b) *non candidats*

*Pas-de-Calais.* — Lamendin.
*Var.* — Vigne.
*Rhône.* — Manus.
*Tarn.* — Sabin.
*Isère.* — Brenier.
*Seine.* — Brunet, Jean Bon.

c) *Députés socialistes*

*décédés au cours de l'ancienne Législature*

Jaurès, Vailland, Roblin, Albert Poulain, Dubled, Briquet, Sorriaux, Ghesquière, Walter, Henri Durre.

d) *Exclus ou Dissidents*

Lecointe (Somme), Mauger (Cher), Lebey (Seine-et-Oise), Levasseur, Aubriot, Rozier, Lauche, Dejante, Nectoux, Navarre, Veber (Seine), Jobert (Yonne), De La Porte (Deux-Sèvres).

## TABLEAU COMPARATIF

### des résultats du scrutin du 16 novembre au point de vue du nombre des élus socialistes

*(On trouvera ci-dessous, par département, le nombre des élus que nous a donnés le scrutin actuel et celui que nous eût donnés la Répartition Proportionnelle Intégrale).*

| Départements | Nombre des Elus — Avec le scrutin actuel | Avec la R.P. intégrale |
|---|---|---|
| Seine (1er secteur) | 4 | 5 |
| (2e secteur) | 3 | 4 |
| (3e secteur) | 3 | 3 |
| (4e secteur) | 0 | 6 |
| Ain | 1 | 1 |
| Aisne | 2 | 2 |
| Allier | 0 | 2 |
| Basses-Alpes | 1 | 1 |
| Hautes-Alpes | pas de candidat | |
| Alpes-Maritimes | 0 | 1 |
| Ardèche | 0 | 1 |
| Ardennes | 0 | 2 |
| Ariège | 0 | 0 |
| Aube | 1 | 1 |
| Aude | 0 | 1 |
| Aveyron 1re circonscrip. | 0 | 1 |
| Bouc.-d-Rhône 1re circ. | 4 | 3 |
| 2e circ. | 0 | 1 |
| Calvados | 0 | 0 |
| Cantal | 0 | 1 |
| Charente | 0 | 1 |
| Charente-Inférieure | 0 | 1 |
| Cher | 1 | 2 |
| Corrèze | 1 | 1 |
| Corse | 0 | 0 |
| Côte-d'Or | 0 | 1 |

| Départements | Nombre des Elus Avec le scrutin actuel | Avec la R.P. intégrale |
|---|---|---|
| — | — | — |
| Côtes-du-Nord | pas de candidat | |
| Creuse | 0 | 0 |
| Dordogne | 0 | 1 |
| Doubs | 0 | 1 |
| Drôme | 1 | 1 |
| Eure | 0 | 1 |
| Eure-et-Loir | 0 | 0 |
| Finistère | 2 | 2 |
| Gard | 1 | 2 |
| Haute-Garonne | 1 | 2 |
| Gers | 0 | 0 |
| Gironde | 0 | 2 |
| Hérault | 2 | 2 |
| Ille-et-Vilaine | 1 | 1 |
| Indre | 0 | 1 |
| Indre-et-Loire | 1 | 1 |
| Isère | 2 | 3 |
| Jura | 0 | 1 |
| Landes | 0 | 0 |
| Loir-et-Cher | 0 | 1 |
| Loire | 1 | 2 |
| Haute-Loire | pas de candidats | |
| Loire-Inférieure 1re circ. | 0 | 1 |
| Loiret | 0 | 1 |
| Lot | 0 | 1 |
| Lot-et-Garonne | 0 | 1 |
| Lozère | 0 | 0 |
| Maine-et-Loire | 0 | 1 |
| Manche | 0 | 1 |
| Marne | 1 | 1 |
| Haute-Marne | 0 | 0 |
| Mayenne | 0 | 0 |
| Meurthe-et-Moselle | 0 | 2 |

| Départements | Nombre des Elus — Avec le scrutin actuel | Nombre des Elus — Avec la R.P. intégrale |
|---|---|---|
| Meuse | 0 | 0 |
| Morbihan | 0 | 0 |
| Moselle | 0 | 2 |
| Nièvre | 1 | 2 |
| Nord | 10 | 10 |
| Oise | 1 | 1 |
| Orne | 0 | 0 |
| Pas-de-Calais 1re circ. | 0 | 1 |
| 2e circ. | 8 | 5 |
| Puy-de-Dôme | 2 | 2 |
| Basses-Pyrénées 1re circ. | 0 | 1 |
| Hautes-Pyrénées | 0 | 0 |
| Pyrénées-Orientales | pas de candidats | |
| Bas-Rhin | 0 | 3 |
| Haut-Rhin (Mulhouse) | 0 | 3 |
| Territoire de Belfort | 0 | 0 |
| Rhône | 3 | 3 |
| Haute-Saône | 0 | 0 |
| Saône-et-Loire | 0 | 3 |
| Sarthe | 0 | 1 |
| Savoie | 0 | 0 |
| Haute-Savoie | 0 | 1 |
| Seine-et-Marne | 1 | 1 |
| Seine-et-Oise | 0 | 3 |
| Seine-Inférieure | 0 | 3 |
| Deux-Sèvres | 0 | 0 |
| Somme | 0 | 1 |
| Tarn | 1 | 1 |
| Tarn-et-Garonne | 0 | 0 |
| Var | 0 | 2 |
| Vaucluse | 1 | 1 |
| Vendée | 0 | 0 |
| Vienne | 0 | 1 |

| Départements | Nombre des Elus Avec le scrutin actuel | Avec la R.P. intégrale |
|---|---|---|
| Haute-Vienne | 5 | 3 |
| Vosges | 1 | 1 |
| Yonne | 0 | 1 |
| Alger | 0 | 0 |
| Oran | 0 | 0 |
| Constantine | 0 | 0 |

La loi Dessoye nous donne 68 élus socialistes.

La R. P. intégrale nous eût donné 131 élus socialistes.

Soit un gain de 63 sièges sur le chiffre actuel.

Et de 30 sièges sur celui de 1914.

Nous avons des élus dans 29 départements.

Avec la R. P. nous en aurions dans 64 départements.

# Tableau des Résultats du Scrutin législatif (1)

| Nombre de voix (moy.) 0/000 inscrits | 1914 | | 1919 | |
|---|---|---|---|---|
| Ain | 5.690 | 55 | 18.202 | 185 |
| Aisne | 18.733 | 124 | 19.500 | 136 |
| Algérie — Alger | ..... | ... | 5.287 | 81 |
| Algérie — Constantine | 4.816 | 37 | 3.385 | 92 |
| Algérie — Oran | ..... | ... | 4.310 | 75 |
| Allier | 41.081 | 335 | 37.723 | 298 |
| Alpes (Basses-) | 4.044 | 92 | 4.960 | 157 |
| Alpes (Hautes-) | 717 | 24 | | |
| Alpes Maritimes | 1.559 | 21 | 6.884 | 91 |
| Ardèche | 2.128 | 20 | 13.056 | 129 |
| Ardennes | 27.006 | 303 | 19.866 | 243 |
| Ariège | 2.039 | 29 | 4.635 | 60 |
| Aube | 11.400 | 156 | 11.426 | 165 |
| Aude | 14.841 | 147 | 11.151 | 121 |
| Aveyron | 9.874 | 83 | 7.984 | 70 |
| Bouches-du-Rhône | 40.526 | 233 | 47 934 | 252 |
| Calvados | 637 | 5 | 4.077 | 68 |
| Cantal | 1.073 | 17 | 4.557 | 73 |
| Charente | 6.101 | 55 | 10.419 | 98 |
| Charente-Inférieure | 10.358 | 73 | 12.579 | 91 |
| Cher | 28.623 | 267 | 19.407 | 188 |
| Corrèze | 5.459 | 59 | 15.039 | 163 |
| Corse | 1.365 | 15 | | |
| Côte-d'Or | 6.570 | 61 | 19.588 | 195 |
| Côtes-du-Nord | 1.192 | 7 | | |
| Creuse | 8.050 | 103 | 9.892 | 131 |

| Nombre de voix (moy.) 0/000 inscrits | 1914 | | 1919 | |
|---|---|---|---|---|
| Morbihan | 4.361 | 25 | 7.326 | 48 |
| Moselle | ..... | ... | 26.534 | 228 |
| Nièvre | 24.331 | 258 | 22.220 | 243 |
| Nord | 151.532 | 291 | 151.307 | 298 |
| Oise | 10.444 | 90 | 14.119 | 127 |
| Orne | 405 | 4 | 3 896 | 46 |
| Pas-de-Calais | 66.755 | 232 | 74.615 | 250 |
| Puy-de-Dôme | 21.952 | 129 | 32.348 | 208 |
| Pyrénées (Basses-) | 4.033 | 34 | 6.203 | 53 |
| Pyrénées (Hautes-) | 2.284 | 36 | 2.246 | 36 |
| Pyrénées-Orientales | 5.619 | 83 | | |
| Rhin (Bas). Strasbourg | ..... | ... | 48.349 | 124 |
| Rhin (Haut) Belfort | 1.494 | 59 | 3.246 | 304 |
| — Mulhouse | ..... | ... | 35.655 | 295 |
| Rhône | 35.082 | 165 | 38.625 | 173 |
| Saône (Haute-) | ..... | ... | 5.077 | 68 |
| Saône-et-Loire | 30.638 | 168 | 35.337 | 198 |
| Sarthe | 5.052 | 43 | 14.536 | 125 |
| Savoie | 2.250 | 31 | 5.532 | 78 |
| Savoie (Haute-) | ..... | ... | 6.868 | 85 |
| Seine | 274.154 | 250 | 262.639 | 234 |
| Seine-Inférieure | 21.766 | 99 | 40.871 | 183 |
| Seine-et-Marne | 13.542 | 126 | 14.708 | 140 |
| Seine-et-Oise | 22.793 | 100 | 36.901 | 155 |
| Deux-Sèvres | 6.343 | 59 | 4.836 | 42 |
| Somme | 22.511 | 147 | 13.735 | 94 |

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Dordogne | 11.370 | 80 | 11.829 | 86 |
| Doubs | 4.039 | 48 | 10.247 | 121 |
| Drôme | 8.308 | 93 | 12.759 | 146 |
| Eure | 1.580 | 16 | 5.864 | 65 |
| Eure-et-Loir | 714 | 9 | 3.060 | 40 |
| Finistère | 18.084 | 84 | 29.460 | 136 |
| Gard | 28.657 | 225 | 21.246 | 174 |
| Gironde | 31.744 | 134 | 24.739 | 104 |
| Gers | 6.022 | 79 | 2.574 | 36 |
| Haute-Garonne | 27.625 | 189 | 22.941 | 170 |
| Herault | 27.793 | 197 | 27 997 | 200 |
| Ille-et-Vilaine | 3.018 | 18 | 14.125 | 88 |
| Indre | 7.636 | 83 | 10.800 | 123 |
| Indre-et-Loire | 13.422 | 127 | 18.180 | 176 |
| Isère | 34.008 | 210 | 29.594 | 208 |
| Jura | 6.880 | 90 | 8.333 | 117 |
| Landes | 2.283 | 25 | 4.160 | 47 |
| Loire | 21.145 | 162 | 29.848 | 107 |
| Loire-Inférieure | 14.854 | 77 | 12.717 | 67 |
| Loire (Haute-) | ...... | ... | | |
| Loiret | 3.841 | 34 | 8.455 | 80 |
| Loir-et-Cher | 5.360 | 63 | 8.115 | 100 |
| Lot | 7.835 | 117 | 8.463 | 131 |
| Lot-et-Garonne | 3.664 | 40 | 9.247 | 109 |
| Lozère | 2.925 | 79 | 1.046 | 28 |
| Maine-et-Loire | 1.533 | 9 | 6.201 | 83 |
| Manche | 1.697 | 13 | 10.943 | 90 |
| Marne | 8.355 | 69 | 10.532 | 93 |
| Marne (Haute-) | 2.635 | 39 | 6.145 | 97 |
| Martinique | | | | |
| Mayenne | ...... | ... | 878 | 11 |
| Meurthe-et-Moselle | 3.164 | 23 | 18 215 | 138 |
| Meuse | 456 | 6 | 3.229 | 47 |
| Tarn | 20.657 | 193 | 19.069 | 185 |
| Tarn-et-Garonne | 2.041 | 32 | 1.075 | 19 |
| Tunisie | ..... | ... | ..... | ... |
| Var | 23.418 | 282 | 18.231 | 222 |
| Vaucluse | 10.898 | 141 | 14.277 | 190 |
| Vendée | 1.244 | 9 | 2.989 | 23 |
| Vienne | 8.088 | 80 | 9.429 | 90 |
| Vienne (Haute-) | 41.823 | 373 | 40.813 | 365 |
| Vosges | 7.453 | 64 | 12.691 | 142 |
| Yonne | 17.913 | 189 | 7.875 | 86 |
| Totaux | 1.397.373 | | 1.729.307 | |

RÉCAPITULATION :

| | |
|---|---|
| Total des suffrages en 1919 | 1.729.307 |
| Total des suffrages en 1914 | 1 397.373 |
| Augmentation | 331.934 |
| *A déduire :* | |
| Suffrages obtenus en Alsace-Lorraine. | 113.508 |
| Gain réel | 218.426 |

(1) La 1re colonne indique le nombre de voix obtenues par nos candidats, la seconde le pour mille des inscrits.

### b) *Les Elections municipales*

Nous n'avons, sur les résultats des élections municipales et cantonales, que des renseignements incomplets. Dès que nous serons en mesure de le faire, nous publierons une statistique détaillée des résultats obtenus par le Parti. On peut affirmer cependant que les élections municipales ont été l'occasion d'une brillante victoire socialiste.

A Paris, la Fédération de la Seine a fait élire, à l'Hôtel de Ville, 20 camarades :

Chausse, Renault (11e arrondissement) ; Garchery, Le Troquer, Jean Morin (12e) ; Deslandres, Colly (13e) ; Grangier (14e) ; Besombes (15e) ; Jean Varenne, Louis Sellier, Joly, Dherbecourt (18e) ; Fiancette, Paris, L'Henry (19e) ; Loyau, Luquet, Reisz, Teneveau (20e). — Soit cinq sièges gagnés. Un seul siège a été perdu, celui du citoyen Michaud (15e).

Le Groupe socialiste à l'Hôtel de Ville est complété par 8 conseillers généraux de la banlieue, les citoyens :

Philippe, Bachelet, Marsais, Couergou, Vendrin, Givort, Jean Martin, Henri Sellier. En outre, le Parti a conquis ou conservé en banlieue les municipalités suivantes :

Alfortville, Aubervilliers, Bagnolet, Le Bourget, Bobigny, Boulogne, Choisy-le-Roi, Drancy, Ile Saint-Denis, Levallois-Perret, Pantin, Pavillons-sous-Bois, Le Kremlin-Bicêtre, Pré-Saint-Gervais, Suresnes, Thiais, Villetaneuse, Saint-Denis, Montreuil, Issy-les-Moulineaux, Bondy, Puteaux, Saint Ouen.

Soit, au total, 23 municipalités sur 78 communes, ce qui constitue un gain de 17 municipalités.

Signalons également le très grand succès municipal des fédérations du Nord, du Pas-de-Calais et de la Haute-Vienne. Le Nord enlève près de 150 municipalités, malgré la coalition des radicaux avec les réactionnaires (dans le seul arrondissement de Valenciennes nous détenons plus de 50 municipa-

lités sur 60) ; le Pas-de-Calais en conquiert près de 100 et la Haute-Vienne plus de 50.

Si le « Bloc National » — des radicaux aux royalistes inclus — nous fait perdre l'Hôtel de Ville de Toulouse, dans des conditions d'ailleurs fort honorables pour nos amis, nous conservons Brest, Montluçon, Draguignan, Narbonne, Aubin, Commentry, Carmaux, Limoges, Firminy, Lens, Roubaix, Hellemmes, Denain, Sotteville, Montceau-les-Mines, Fourmies, Villeurbanne, Morez, Caudry, etc., nous gagnons ou nous reprenons :

Strasbourg, Lille, Bourges, Troyes, Romilly, Roanne, Toulon, La Seyne, Petit-Quévilly, Chagny, Saint-Claude, Oyonnax, Grenoble, Saint-Quentin,- Romans, Decazeville, Saint-Léonard, Saint-Junien, Périgueux, Villeneuve-Saint-Georges, Livry, Auchel, Condé-sur-Escaut, Maubeuge, Creil, Montataire, Agde, Issoudun, Morlaix, Douarnenez, Ruelle, Le Boucau, Rochefort, etc.

Des minorités importantes siègent dans un très grand nombre d'assemblées municipales. Enfin, nous avons la majorité (grâce, il est vrai, à une coalition, au premier tour, avec les radicaux et les républicains socialistes) au Conseil municipal de Marseille. A Lyon, sur 54 sièges, le Parti en détient 27.

C'est dire que jamais encore notre Parti n'avait été appelé à exercer dans l'administration des principales villes de France une influence aussi décisive. Cette situation lui crée des devoirs nouveaux et les problèmes municipaux exigeront de lui un examen approfondi qui pourra faire l'objet d'un important et utile débat de Congrès.

IV

## Les Conflits

On sait que les élections législatives de 1914 avaient fait entrer au Parlement 101 camarades du Parti, auxquels il faut ajouter le citoyen Berthon, député du Var, et le citoyen Lagrosillier, député de la Martinique, admis au cours de la législature.

Six députés sortants ne se sont pas représentés ; ce sont les citoyens : Lamendin (Pas-de-Calais), Vigne (Var), Manus (Rhône), Sabin (Tarn), Brenier (Isère), Jean Bon (Seine).

La désignation des candidats par les fédérations a provoqué un certain nombre de conflits, notamment dans les fédérations de la Haute-Garonne, du Rhône, de l'Allier et de la Seine.

Conformément à la résolution votée par le Congrès National de septembre, la Commission Administrative Permanente a offert aux fédérations dont il s'agit ses bons offices pour aplanir les conflits.

Par un ordre du jour voté à la séance du 28 octobre, elle fixait un certain nombre de dispositions générales pour aider au règlement de ces conflits :

La C. A. P., saisie de plusieurs conflits qui se sont produits à l'occasion des désignations de candidatures dans quelques fédérations : Rhône, Seine, Haute-Garonne, Allier.

Considérant qu'elle a le devoir, pour arbitrer ces conflits, de s'inspirer de la résolution votée au congrès national de septembre, et dont la disposition principale est ainsi conçue :

Le Congrès, saisi du problème que soulèvent, dans certaines fédérations, les difficultés relatives à la désignation, comme candidats aux élections législatives, de camarades déjà élus, déclare que pour ces désignations, les fédérations ont le devoir de s'inspirer à la fois du souci d'assurer la sauvegarde des principes socialistes traditionnels et d'un large esprit de tolérance fraternelle et d'unité socialiste, seuls capables d'assurer le maximum d'efficacité dans la campagne électorale que le Parti va engager.

Considérant qu'il importe de fixer les règles générales suivant lesquelles seront résolus les conflits évoqués devant elle ;

Déclare,

Aucune fédération ne pourra imposer à ses candidats, dans l'ordre politique, des engagements de nature à atténuer, modifier ou aggraver les conditions prévues par les statuts du Parti pour le choix des candidats.

Ceux-ci, après qu'ils ont fourni la preuve qu'ils sont bien depuis trois ans révolus dans le Parti, n'ont donc à signer que l'engagement ordinaire de respecter le pacte d'unité, les décisions fondamentales des congrès nationaux et internationaux, et de défendre devant le corps électoral le programme adopté par le Parti.

Aucune fédération n'a le droit de substituer un programme particulier au programme général du Parti tel qu'il a été adopté au Congrès d'avril 1919.

Ces règles sont applicables aux fédérations de la Haute-Garonne, du Rhône dans lesquelles est ouvert un conflit dont la C. A. P. a été régulièrement saisie.

Le conflit de la Haute-Garonne entre les élus sortants et la Fédération a été réglé sans intervention de la C. A. P. à la satisfaction des deux parties.

Le conflit du Rhône entre les élus et la majorité de la Fédération a été réglé par l'arbitrage du citoyen Le Troquer, délégué de la C. A. P.

Enfin, le conflit de l'Allier a été solutionné par l'arbitrage du citoyen Mouret, délégué de la C. A. P.

Dans la Fédération de la Seine, quatre députés sortants, Dejeante, Rozier, Navarre et Veber, n'ont pas été choisis à nouveau comme candidats du Parti aux élections législatives.

Dans la Fédération de Seine-et-Oise, le citoyen Lebey, député sortant, a été également écarté par le vote des sections.

Trois élus sortants de la Fédération de la Seine, régulièrement désignés, les citoyens Levasseur, Aubriot et Lauche, se sont solidarisés avec leurs collègues non investis par cette Fédération.

Dès le 16 octobre, pour prévenir le conflit, la C. A. P. et la Commission Exécutive de la Seine publiaient dans l'*Humanité* un appel aux militants

rédigé par les citoyens Bracke, Frossard, Rappoport et Verfeuil, qui, après avoir rappelé la motion du Congrès National extraordinaire, s'exprimait en ces termes :

C'est en vertu de cette double préoccupation (d'assurer la sauvegarde des principes socialistes et de s'inspirer d'un large esprit d'unité...) que le Congrès compte sur les fédérations pour appliquer, dans la liberté qui leur est reconnue par les statuts, l'article 15, disposant que « les candidats seront désignés par l'ensemble des sections de la circonscription électorale et ratifiés par la Fédération qui a mandat de veiller à l'observation des principes du Parti ».

Dans les cas de difficultés et conflits qui pourraient se produire à ce sujet, le Congrès donne mandat à la C. A. P. d'offrir ses bons offices pour les résoudre au mieux des intérêts de l'unité socialiste.

La C. E. de la Fédération de la Seine et la C. A. P. sont fermement convaincues que les adhérents s'inspireront de la résolution précédente pour constituer des listes groupant toutes les forces du Parti en face des forces coalisées de l'ennemi de classe formidablement armé.

Le 23 octobre, la C. A. P. a été saisie, par les citoyens Levasseur, Aubriot et Lauche, de la protestation suivante :

Les soussignés, députés de la Seine, protestent contre la décision qui vient d'atteindre certains d'entre eux, que la majorité de la Fédération de la Seine se refuse à représenter devant le corps électoral.

Avec les membres des groupes et des sections qui ont soutenu nos candidatures, nous constatons que la majorité de la Fédération de la Seine n'a tenu aucun compte des décisions d'unité du dernier Congrès national ; nous constatons même qu'en ce qui concerne plus particulièrement la banlieue, le principe de la proportionnelle qui, en vertu des statuts du Parti doit être appliqué en toutes circonstances, a été outrageusement violé puisque le seul élu appartenant à l'ancienne majorité, le citoyen Veber, ne figure pas sur la liste offerte aux suffrages du corps électoral.

Estimant, dans ces circonstances, que la majorité de la Fédération de la Seine a, par esprit de sectarisme, violé les décisions du Parti, nous nous considérons comme déliés de la discipline librement consentie vis-à-vis de l'organisation fédérale et nous agirons en conséquence.

Pour qu'il n'y ait aucune équivoque, nous déclarons que nous faisons appel des décisions de la majorité de la Fédération de la Seine, d'abord devant la C. A. P. du Parti, nous réservant ensuite de faire appel devant le Congrès national du Parti, dans le développement du conflit qui est maintenant ouvert en dehors de notre volonté.

Nous vous prions de donner lecture de cette lettre à la commission administrative permanente, et de recevoir nos meilleures salutations socialistes.

*Signé :* DEJEANTE, A. LEVASSEUR, P. AUBRIOT, A. ROZIER, A. VEBER, F. BRUNET, LAUCHE.

D'autre part, un certain nombre d'élus de la Fédération de la Seine et de militants appuyèrent cette déclaration dans les termes que voici :

Au citoyen Frossard, secrétaire de la C. A. P.

Citoyen,

Le dernier Congrès socialiste, en sa séance du 14 septembre, a adopté une résolution dont nous extrayons les lignes suivantes :

Le Congrès, saisi du problème que soulèvent, dans certaines fédérations, les difficultés relatives à la désignation comme candidats aux élections législatives, de camarades déjà élus, déclare que pour ces désignations, les fédérations ont le devoir de s'inspirer à la fois, du souci d'assurer la sauvegarde des principes socialistes traditionnels, et d'un large esprit de tolérance et d'unité socialistes, seul capable d'assurer le maximum d'efficacité dans la campagne électorale que le Parti va engager.

Pour quiconque était résolu à mettre en œuvre sincèrement la décision du Congrès, cela voulait dire que, hors du refus de signer l'engagement ordinaire et prévu par nos statuts, d'observer les principes du Parti (Pacte d'Unité) et les décisions de nos Congrès, ainsi que de défendre devant le corps électoral le programme d'action adopté par le Parti, aucun obstacle ne serait mis à la candidature des élus sortants.

Nous savions que des difficultés ne manqueraient pas de surgir dans la Seine. Mais tout en laissant aux fédérations l'autonomie qui leur est reconnue par les statuts, nul n'avait après tout le droit de douter que l'atmosphère d'union, développant ses effets, pût aboutir à rassembler loyalement tous les éléments pour aller à la commune bataille.

Nul ne pouvait douter que si des évictions s'accomplissaient, elles entraîneraient nécessairement des

solidarités, car ceux qui seraient éliminés apparaîtraient frappés beaucoup plus pour des raisons de tendance que pour des raisons sérieuses et profondes, les raisons locales ne pouvant être considérées comme telles.

Nul ne pouvait douter que pour l'action unitaire du Parti, dans les élections, ce serait là un danger redoutable. Le Congrès National avait eu pour seul objet d'y parer, et il suffit de rappeler votre émotion personnelle lorsque vous avez adressé votre adjuration aux délégués pour indiquer combien les présentes observations sont fondées.

Or, la majorité de la Fédération de la Seine, faisant fi des désirs unitaires du Congrès National, vient de décider d'éliminer de la candidature quelques-uns de nos camarades élus. Malgré les efforts loyaux d'un certain nombre de minoritaires dont vous êtes, nous voulons le reconnaître, malgré la solidarité marquée par ceux de nos amis « majoritaires » contre lesquels ne s'était pas portée la campagne de dénigrement systématique, dont nos camarades sont victimes, il n'a pas été possible de paralyser les mesures d'ostracisme.

Ajouterons-nous qu'en quelques sections, les votes se sont accomplis irrégulièrement, qu'on a compté des votes qui n'ont pas été exprimés réellement, et qu'ainsi le résultat a été faussé ?

Dirons-nous encore qu'on n'a même pas tenu compte des règles de proportionnelle qui sont statutairement applicables à toutes les délégations du Parti.

Dans de telles conditions, nous nous devons de joindre notre protestation à celle que formulent nos camarades, et de souligner la gravité du conflit ouvert par une fraction de majorité de la Fédération de la Seine.

Cette fraction, est du reste, sans doute la même qui n'a pas au dernier Congrès accepté le Programme du Parti, si bien qu'on aboutit à ce paradoxe de voir éliminer de la candidature, ceux qui sont en accord sur ce programme, par ceux qui ne l'acceptent pas, et qui prétendent nous conduire à l'acceptation de doctrines que le « Parti » a jusqu'ici, déclaré ne pas sanctionner de son vote. De plus, avec une imprudence qui aboutit presque à un acte de provocation aux masses confédérales, le secrétaire de la Fédération de la Seine ouvre, dans les meetings et dans les journaux, au sujet de la journée du 21 juillet, une polémique d'où ne peuvent sortir que des malentendus aggravés entre la C. G. T. et le Parti, comme si au moment même de la période électorale, on prenait à tâche de porter au maximum, la division au sein des organisations prolétariennes.

C'est enfin une débauche d'extrémisme verbal, qui va livrer le Parti à toute la facilité des polémiques adverses, et qui le mène à une politique sans issue.

C'est ainsi que le premier résultat d'une candidature qui ne s'imposait pas, a été de provoquer, par une réaction gouvernementale, que nous jugeons d'ailleurs odieuse et que nous combattrons la mise en jugement du Capitaine Sadoul.

Pour reprendre un mot prononcé à la commission des résolutions, du dernier Congrès ,par un camarade qui n'est pas de notre tendance, cette situation, si elle se prolonge quelques jours, conduit notre Parti à sa ruine.

Nous en laissons la responsabilité à ceux qui l'ont provoquée par leur intransigeance et leur sectarisme, et nous en ferons juges nos organisations quand elles tiendront leur prochain Congrès National.

Aussi bien des incidents de même ordre, ayant les mêmes causes, se sont produites dans la Haute-Garonne où nos trois élus ont été obligés de répudier les décisions de leur Fédération, dan le Rhône où un élu a démissionné, il y a déjà deux mois, et où les trois autres ont quitté le Congrès Fédéral il y a quelques jours, dans l'Allier et peut-être dans d'autres départements encore.

Nous ne savons pas si la Commission Administrative Permanente espère encore qu'elle pourra éteindre ces conflits, et amener ceux qui perdent le Parti à comprendre l'imprudence de leur attitude.

Pour nous, en marquant notre solidarité avec ceux des camarades qu'on veut atteindre pour des attitudes qui ont été les nôtres au cours de la guerre, nous avons tenu à vous dire que nous degageons dès aujourd'hui notre responsabilité. »

Recevez, citoyen Frossard, notre salut fraternel.

*Ont signé :* RENAUDEL, A. THOMAS, A. VARENNE, (députés) ; POISSON, LEVY, ROSSIGNOL (Membres de la C. A. P.) ; J. VARENNE (Conseiller Municipal); et une centaine de militants environ.

La C. A. P. réunie immédiatement, après avoir entendu les explications du citoyen Lauche et du citoyen Dejeante, décida d'intervenir auprès de la Fédération de la Seine, ainsi que lui en faisait devoir la résolution du Congrès de septembre, dont la disposition principale était conçue dans les termes que rappelle la lettre ci-dessus et que nous reproduisons à nouveau :

Le Congrès, saisi du problème que soulèvent, dans certaines fédérations, les difficultés relatives à la désignation comme candidats, aux élections législatives, de camarades déjà élus, déclare que pour ces désignations, les fédérations ont le droit de s'inspirer, à la fois du souci d'assurer la sauvegarde des principes socialistes traditionnels et d'un large esprit de tolérance fraternelle et d'unité socialiste, seuls capables d'assurer le maximum d'efficacité dans la campagne électorale que le Parti Socialiste va engager.

La Commission Exécutive de la Fédération de la Seine réunit immédiatement le Conseil Fédéral. Les citoyens Longuet et Frossard, au nom de la C. A. P., demandèrent à la Fédération de provoquer une consultation nouvelle de ses sections ; cette suggestion fut écartée à la presque unanimité. La C. A. P. se réunit à nouveau pour constater qu'elle était désormais impuissante à régler le conflit et pour prendre connaissance d'une seconde lettre des élus dissidents dont voici le texte :

A LA COMMISSION ADMINISTRATIVE
PERMANENTE DU PARTI

Citoyens,

Par notre lettre en date du 23 octobre, nous avions transmis à la Commission Administrative du Parti notre protestation contre la décision de la Fédération de la Seine, de ne point permettre à certains d'entre nous de se représenter devant le corps électoral.

La Commission Administrative Permanente a tenu le mandat que le dernier Congres National lui avait confié en prévision de pareils conflits. Nous l'en remercions.

La C. A. P. a compris que la décision de la Fédération de la Seine contrevenait à la lettre et à l'esprit de la résolution adoptée à une immense majorité par le Congrès National. Elle a compris que l'exclusive prononcée contre certains hommes qui n'avaient point démérité personnellement, mais en qui on voulait frapper des idées et des principes d'action rejetés par la majorité de la Fédération, portait l'atteinte la plus grave, la plus inquiétante pour l'avenir, à l'unité de notre grand Prti.

La C. A. P. a essayé, par l'organe de deux de ses membres, les citoyens Frossard et Longuet, de faire entendre à la majorité extrémiste de la Fédération de la Seine, le langage de la raison. Elle a echoué. Ses propositions de sagesse ont été repoussées par 6.680

mandats contre 338 et 54 absents. La Fédération a adopté une résolution qui maintenait, en l'aggravant, son attitude antérieure.

Nous prenons acte de ces votes. Mais nous élevons une protestation en ce qui concerne leur régularité. La plupart des sections n'avaient pu être consultées et les votes ont été émis, sur une question aussi grave, par des délégués non mandatés. Parmi les section consultées, certaines avaient été convoquées irrégulièrement, en dehors de leur bureau, par des individualités non qualifiées.

Nous protestons également contre cette affirmation de la Fédération de la Seine que « toute tentative de conciliation a été rendue impossible par l'ultimatum posé par les élus et les militants solidairement groupés à la rue Dussoubs ».

Aucun ultimatum n'avait été posé. Si les solutions défendues en notre nom devant vous par le citoyen RENAUDEL et résumées par lui en une résolution, avaient eu un tel caractère, et rendu tout rapprochement impossible, vous n'auriez pas accepté de les étudier au cours de deux longues séances, et d'aller ensuite demander au Conseil Fédéral de la Seine de procéder à un nouvel examen de la situation.

La vérité est autre. C'est la Fédération de la Seine, qui, docile à certaines suggestions divisionnistes dont vous connaissez comme nous les auteurs, a fait preuve d'un esprit étroitement et violemment sectaire, tant lors de la désignation des candidats qu'au cours de la dernière séance de son conseil fédéral.

Nous constatons que, pas plus que nous et malgré tous ses efforts, la C. A. P. n'a reussi à faire fléchir une intransigeance voulue ; c'est délibérément que la Fédération s'est mise en opposition avec la volonté d'unité manifestée en maintes occasions par l'ensemble du Parti. Nous lui laissons la responsabilité des conséquences qu'entraînera forcément son geste, et nous ne pouvons que vous aviser des décisions qu'il vous impose maintenant.

Nous vous adressons ci-joint le texte du manifeste à nos camarades ouvriers et socialistes qui résume et qui explique sans ambiguïté, la position que nous sommes contraints d'adopter dans le Parti.

Nous vous renouvelons l'expression de nos profonds regrets que votre effort unitaire se soit heurté à une hostilité invincible, et nous reprenons les termes suivants de notre lettre du 23 octobre :

...« Pour qu'il n'y ait aucune équivoque, nous déclarons que nous faisons appel des décisions de la majorité de la Fédération de la Seine, d'abord devant la C. A. P. du Parti, nous réservant ensuite de faire

appel devant le Congrès National du Parti, dans le développement du conflit qui est maintenant ouvert en dehors de notre volonté. »

Nous vous prions de recevoir nos meilleures salutations socialistes.

*Signé :* BRUNET, A. VEBER, LAUCHE, DEJEANTE, A. LEVASSEUR, A. ROZIER, P. AUBRIOT.

Entre temps, le citoyen Nectoux, par lettre en date du 21 septembre, puis le citoyen Navarre faisaient parvenir au secrétariat leur démission de membres du Parti.

Le citoyen Brunet, d'autre part, faisait connaître son intention de ne pas se représenter.

Dans le deuxième secteur de la Seine furent posées les candidatures des citoyens Dejeante, Lauche, Veber, en opposition avec la liste officielle du Parti. Dans le troisième secteur, une liste Aubriot, Levasseur, Rozier fut constituée dans les mêmes conditions. Enfin, en Seine-et-Oise, le citoyen Lebey se présenta avec le citoyen Fénelon contre la liste du Parti.

Il n'est pas inutile d'ajouter que dans le troisième secteur de la Seine, M. Painlevé avait constitué une liste dite de « Concentration républicaine », incomplète, pour laisser trois places aux dissidents du Parti, et que la veille et le jour du scrutin des bulletins ont été distribués portant les noms des onze candidats de la « Concentration républicaine » et ceux des trois dissidents.

La Fédération de la Seine, au cours de la campagne électorale, a constaté que les dissidents, par leur acte d'indiscipline, se sont placés en dehors du Parti. La C. A. P. de son côté, par un ordre du jour pris sur la proposition du citoyen Bracke, signala aux électeurs que seuls pouvaient se réclamer du Parti les candidats régulièrement investis par la Fédération de la Seine. Voici cet ordre du jour :

La Commission Administrative Permanente du Parti Socialiste après avoir pris connaissance de la

décision de la Fédération de la Seine concernant les élus dissidents, a voté l'ordre du jour suivant :

Des citoyens qui appartenaient jusqu'ici au Parti socialiste (S. F. I. O.) ont cru devoir poser dans Paris leurs candidatures à côté des candidats désignés par le Parti.

Les uns, comme DEJEANTE, ROZIER, VEBER, n'avaient pas été désignés comme candidats par la Fédération de la Seine régulièrement consultée.

Les autres, comme AUBRIOT, LEVASSEUR, LAUCHE, ont cru devoir se solidariser avec ceux-là et renoncer volontairement à la candidature pour laquelle ils avaient été, au contraire, désignés par le vote des socialistes de leur secteur et la section de la Fédération de la Seine.

Aujourd'hui, à l'heure où le Parti, par sa campagne électorale, appelle tous les travailleurs sans distinction à s'unir et à faire bloc pour chasser du pouvoir tous les représentants de la bourgeoisie capitaliste, ces citoyens jugent bon d'offrir, au contraire au prolétariat, l'occasion de se diviser en prononçant entre eux et les candidats de la fédération.

La C. A. P. déclare que ceux-ci, se plaçant ainsi à côté, c'est-à-dire en dehors du Parti, ne peuvent être considérés comme des candidats socialistes et qu'aucun travailleur ne saurait, sans manquer à son devoir de classe, leur donner sa voix.

Les dissidents ont déclaré faire appel devant le Congrès National de la décision par laquelle la Fédération de la Seine les a mis hors du Parti. Le Congrès aura donc à se prononcer sur le cas des citoyens Brunet et Oscar Hervé (11e section de la Seine), qui ont maintenu leurs candidatures aux élections municipales, bien que celles-ci n'aient pas été ratifiées par la Fédération de la Seine.

Nous devons signaler que la Fédération des Pyrénées-Orientales, en dépit de la décision prise par le Congrès d'avril et confirmée par le Congrès de septembre, a fait liste commune au premier tour avec le Parti radical. Son secrétaire, le citoyen Payra, a figuré sur la liste dite du « Bloc de Gauche », bien que le Parti, par l'organe du Secrétariat, ait invité la Fédération des Pyrénées-Orientales au respect de nos décisions communes. Un

ordre du jour a été pris par la C. A. P., dont voici le texte :

AVIS A LA FEDERATION DES
PYRENEES-ORIENTALES

La Fédération des Pyrénées-Orientales, contrairement au vote de notre dernier Congrès National confirmant la motion BRACKE, a décidé en vue des élections, de faire liste commune avec le Parti radical. Son secrétaire, le citoyen PAYRA, figure sur la liste de coalition.

La Commission Administrative Permanente du Parti rappelle à la Fédération sa violation des décisions régulières du Parti, qui a pu faire inscrire le citoyen PAYRA sur la liste dite du « Bloc de Gauche ».

En conséquence, le Parti se refuse à ratifier la candidature du citoyen PAYRA ; elle avertit la fédération que si le citoyen PAYRA était élu, l'entrée au Groupe Socialiste au Parlement lui serait refusée.

Enfin, la Fédération sera déférée, pour cet acte d'indiscipline, devant le prochain Congrès du Parti.

Des affiches seront apposées dans le département des Pyrénées-Orientales, pour faire connaître cette situation aux électeurs socialistes et les informer que le Parti n'a aucun candidat dans le département.

Des affiches ont été placardées dans les Pyrénées-Orientales pour signaler aux électeurs socialistes que le Parti n'avait pas de candidat dans le département. La Fédération a été déférée devant le présent Congrès National pour y répondre le son acte d'indiscipline.

Signalons également que le citoyen Henri de la Porte, député sortant des Deux-Sèvres, ayant fait liste commune avec le Parti radical et constitué une Fédération « Socialiste autonome » dans son département, a été exclu par la Fédération régulièrement adhérente au Parti.

Enfin, nombre de conflits de moindre importance ont surgi du fait de la désignation comme candidats de citoyens ne réunissant pas les conditions statutaires de présence dans notre organisation.

Voici l'ordre du jour par lequel la C. A. P. attira sur cette question l'attention des fédérations :

La C. A. P. saisie de diverses protestations contre le choix par les fédérations, de candidats législatifs

ne réunissant pas les trois années de préence dans le Parti exigées par les statuts,

Rappelle qu'aux termes de l'article 14 du règlement général, aucun candidat aux élections législatives ne peut recevoir l'investiture du Parti s'il n'en est membre depuis trois ans,

Invite très fermement les fédérations, comme l'a fait d'ailleurs le récent Congrès National extraordinaire, à appliquer d'une façon rigoureuse, dans le choix de leurs candidats, les prescriptions statutaires.

Nous devons à la vérité de dire que, malgré cet ordre du jour, plusieurs candidatures irrégulièrement ratifiées ont été maintenues ; des mesures devront être prises pour assurer, dans l'avenir, le respect, par les fédérations comme par les militants, de nos statuts et de nos décisions communes.

---

V.

## L'Action internationale

La dernière conférence interalliée de Londres (3-10 septembre 1918) avait nommé un comité chargé « de veiller à l'exécution des résolutions de la conférence interalliée et à l'organisation des conférences interalliées elles-mêmes ».

Pour assurer la représentation française à ce comité, la Commission administrative permanente désigna à la majorité le citoyen Longuet. Elle en demanda la réunion à Paris dans le plus bref délai, afin d'envisager la convocation immédiate d'une conférence internationale ; elle proposa que ce comité exécutif fût constitué sur la base des réunions de l'Internationale, à raison d'un délégué pour l'organisation politique et d'un délégué pour l'organisation économique du prolétariat. Elle spécifia que pour l'Amérique, le Parti Socialiste devait recevoir un des sièges au Comité exécutif, et pour l'Italie, le Parti Socialiste officiel. Elle subordonna à l'acceptation de ces conditions la participation du Parti Socialiste Français au comité exécutif.

Au mois de novembre 1918, la commission accueillit favorablement les suggestions de la C. G. T. française relatives :

1° A la réunion à Bruxelles du Comité exécutif interallié ;

2° A la réunion de l'Internationale.

En décembre, l'armistice conclu et les pourparlers de paix engagés, le Labour Party britannique proposa que la Conférence internationale se réunît simultanément avec la Conférence officielle des Gouvernements.

Le Labour Party estimait que le temps matériel faisait défaut pour réunir préalablement le Bureau socialiste international et proposait que la Confé-

rence se tînt à Lausanne dans les premiers jours de janvier.

Le Parti français désireux de faire aboutir sans délai la reprise des relations internationales, accepta les propositions britanniques en spécifiant que devaient être seules convoquées les organisations régulièrement adhérentes — avant la guerre — au B. S. I.

Après avoir entendu le citoyen Huysmans, la C. A. P. accepta que le Bureau Socialiste International se réunît préalablement à la Conférence du monde du travail.

Informée que les Centrales Syndicales se réuniraient en même temps que la conférence socialiste, la C. A. P. proclama désirable qu'un représentant de la C. G. T. se tînt en contact permanent avec le secrétaire du B. S. I., de telle sorte que les deux conférences « fussent conformes au but poursuivi qui était de formuler les conceptions de la classe ouvrière quant au contenu de la paix ».

L'opinion du citoyen Huysmans était qu'il ne devait y avoir qu'une seule conférence, réunissant les représentants des Centrales Syndicales et ceux des partis politiques socialistes. On sait que ce point de vue ne prévalut point.

D'autre part, la préparation de la conférence internationale socialiste fit apparaître des divergences d'opinions dans les partis eux-mêmes ; le mode de convocation souleva des critiques.

Le Parti ouvrier belge, d'autre part, s'opposa formellement à la tenue d'une conférence où seraient admis les socialistes majoritaires d'Allemagne. Le délégué du parti ouvrier belge, le citoyen Lekeu, manifesta cette opposition au cours d'une séance tenue par la Commission administrative permanente, le 14 janvier 1919. Une délégation à Bruxelles remplie par les citoyens Mistral et Renaudel ne put aboutir, non plus qu'une réunion interalliée convoquée à Paris sur l'initiative du Parti Socialiste français, avec les représentants du

Parti ouvrier belge, du Labour Party et du Bureau Socialiste International. Finalement, il fallut accepter que la conférence internationale projetée se tînt en deux sections, l'une politique, l'autre syndicale, se réunissant dans la même ville. Elle eut lieu à Berne, sous la présidence du citoyen Branting, du 3 au 10 février.

### 1° La Conférence de Berne

La délégation française était composée des citoyens : Albert Thomas, Cachin, Dubreuilh, Frossard, Longuet, Loriot Mistral, Poisson, Pressemane, Renaudel (titulaires) ; Paul Faure, Edgar Milhaud, Verfeuil (suppléants).

La conférence de Berne examina successivement :

1° La question des responsabilités de la guerre ;
2° La Société des Nations ;
3° Les questions territoriales ;
4° La Charte internationale du travail ;
5° La question de la démocratie et de la dictature.

Sur la question des responsabilités de la guerre, posée par Albert Thomas, au nom de la minorité française, une Commission, où siégeaient pour la France Renaudel et Jean Longuet, aboutit aux textes ci-dessous ratifiés par la conférence :

### LES RESPONSABILITES DE LA GUERRE

La Conférence de Berne reconnaît que, pour elle, la question des responsabilités immédiates de la guerre est éclaircie, aussi bien par la discussion que par la déclaration de la majorité socialiste allemande, qui a démontré l'esprit révolutionnaire de la nouvelle Allemagne et sa radicale séparation de l'ancien système responsable de la guerre. En saluant la Révolution allemande et le développement des institutions démocratiques et sociales qu'elle a créées, la Conférence constate que désormais il est possible de reprendre l'œuvre commune de l'Internationale.

Les explications ultérieures que les délégués allemands ont données au cours des débats sur la Société des Nations, ont convaincu la Conférence que, dorénavant, les classes ouvrières unies du monde entier cons-

titueront la plus forte et la plus durable garantie contre tout réveil du militarisme et toute tentative d'anéantir la démocratie internationale. La Conférence voit dans les discussions qui ont eu lieu un travail préparatoire fertile et remet à un futur Congrès international, qui sera convoqué dans des conditions normales, le soin de prononcer le jugement de l'Internationale sur la question historique des responsabilités de la guerre.

*Déclaration des majoritaires allemands*

La « déclaration de la majorité socialiste allemande » visée par la motion précédente était libellée comme suit :

Par sa Révolution, le prolétariat allemand a détruit et abattu le vieux système responsable de la guerre. La démocratie allemande, quelque jugement qu'on porte dans le détail sur sa politique pendant la guerre, a maintenant manifesté par des actes sa volonté résolue de consacrer toute sa force à la reconstruction du monde dévasté par la guerre et de lutter dans l'esprit et au service de l'Internationale avec les socialistes de tous les pays pour la réalisation du socialisme dans la Société des Nations.

Le défaut de place ne nous permet pas de reproduire les résolutions sur la Société des Nations (à laquelle collaborèrent Edgar Milhaud et Cachin), sur les questions territoriales (rapporteur Mistral), non plus que la Charte internationale du travail élaborée par la Conférence syndicale et unanimement acceptée par la Conférence socialiste.

Toutefois, en raison de l'intérêt d'actualité qu'elles présentent encore, nous croyons devoir reproduire les deux résolutions qui, sur la question de la démocratie et de la dictature, furent l'occasion d'un vif débat devant la conférence :

## DEMOCRATIE ET DICTATURE

Aucun vote n'a eu lieu sur les motions présentées sur cette question, qui, primitivement, ne figurait pas à l'ordre du jour.

*Projet de résolution Branting* (1)

La Conférence salue les grandioses révolutions politiques qui, en Russie, en Autriche-Hongrie et en Alle-

(1) Le projet Branting reçut l'adhésion de la minorité française et de la majorité des délégations présentes à la conférence.

* *

magne, ont brisé l'ancien régime impérialiste et renversé leurs gouvernements.

La Conférence invite les masses ouvrières et socialistes de ces pays à développer des institutions démocratiques et républicaines, dans le cadre desquelles puisse s'accomplir l'œuvre de transformation socialiste. En ces heures décisives, alors que le problème de la refonte socialiste du monde revêt un caractère d'actualité brûlante qu'il n'avait jamais eu jusqu'ici, les masses ouvrières doivent arriver, dans leur unanimité, à la pleine lumière sur les voies qui les conduiront à leur émancipation.

Pleinement d'accord avec tous les congrès de l'Internationale, la Conférence de Berne demeure inébranlablement placée sur le terrain de la démocratie. Une réorganisation sociale, toujours plus profondément pénétrée de socialisme, ne peut être ni réalisée ni surtout stabilisée, si elle ne repose sur les conquêtes de la démocratie et si elle ne plonge pas ses racines dans les principes de la liberté.

Ces institutions constitutives de toute démocratie : la liberté de parole et de presse, le droit de réunion, le suffrage universel, le système parlementaire avec les institutions qui garantissent la collaboration et les décisions populaires, le droit de coalition, etc., sont, pour le prolétariat, en même temps, les instruments de sa lutte de classe. A l'occasion d'un certain nombre de faits qui se sont produits récemment, la Conférence tient à mettre en pleine lumière le caractère constructif du programme socialiste. La socialisation véritable implique un développement méthodique dans les différentes branches de l'activité économique, sous le contrôle de la nation démocratisée. Une prise de possession arbitraire de quelques exploitations par de petits groupes d'ouvriers n'est pas du socialisme : elle n'est rien d'autre qu'un capitalisme avec de nombreux actionnaires.

Si, dans la pensée de la Conférence, un développement socialiste effectif n'est possible que sous la loi de la démocratie, il s'ensuit qu'il faut, dès le début, éliminer toute méthode de socialisation qui n'aurait aucune chance de gagner l'adhésion de la majorité du peuple. Le danger serait plus grand encore, si une telle dictature s'appuyait seulement sur une partie du prolétariat. La conséquence inévitable d'un tel régime ne pourrait être que de paralyser toutes les forces du prolétariat par la guerre fratricide. La fin serait la réaction.

Les délégués russes ont proposé l'envoi en Russie d'une commission composée d'éléments de toutes tendances socialistes, nommée par la Conférence, et qui serait chargée de faire à l'Internationale un rapport

objectif sur la situation économique et politique en Russie. La Conference se rend compte des difficultés que soulève une pareille tâche ; pourtant, vu l'intérêt général que présente pour le prolétariat socialiste de tous les pays la connaissance exacte de tous les faits qui se rapportent à ces fermentations populaires, elle donne mandat à la commission permanente d'organiser la délégation chargée de cette mission en Russie.

La Conférence décide de mettre le bolchevisme à l'ordre du jour du prochain Congrès et donne mandat à la Commission permanente de mettre la question en état.

Mais, dès maintenant, la Conférence tient à appeler l'attention sur ce fait : la disette et la misère que la guerre a déchaînées sur le monde entier et surtout sur les pays vaincus, devaient engendrer la désorganisation sociale. Au lieu de se servir du bolchevisme comme d'un épouvantail et de dénoncer sous ce nom tout soulèvement de prolétaires réduits au désespoir, les gouvernements devraient se rendre compte de leur propre responsabilité. Des forces contre-révolutionnaires sont déjà partout à l'œuvre, la Conférence met en garde ceux qui, à cette heure, ont entre leurs mains le sort du monde contre les dangers d'une politique d'impérialisme et aussi d'une politique d'asservissement militaire ou économique des peuples. Elle invite les socialistes du monde entier à serrer les rangs, à ne pas livrer les peuples à la réaction internationale et à tout faire pour que le socialisme et la démocratie, qui fait corps avec lui, triomphent partout.

*Projet de résolution Adler-Longuet*

Le projet de résolution Adler-onguet s'opposait à la résolution Branting. Il avait reçu l'adhésion des membres de la majorité de la délégation française, à l'exception du citoyen Loriot :

L'idée maîtresse de la politique que nous avons énergiquement et infatigablement défendue pendant toute la durée de la guerre, c'était la reconstitution du front international du prolétariat révolutionnaire et conscient. Ce même principe fondamental a également déterminé notre attitude à la Conférence de Berne.

Nous constatons que cette Conférence risque de provoquer de graves critiques, non par le contenu de ses décisions, mais parce que certaines vérités banales ont été dites trop tard, c'est-à-dire non pendant la guerre, mais après la guerre.

D'autre part, la résolution sur la démocratie et la dictature soulève des objections plus graves. Les mêmes hommes, qui ont entravé, par leur abstention ou par leurs agissements, l'action internationale pen-

dant quatre ans et demi, qui ont cru devoir renoncer à toute réunion internationale, s'empressent d'utiliser la Conférence pour une action qui, inévitablement, augmentera les difficultés de l'Internationale.

Nous mettons le prolétariat en garde contre toute espèce de flétrissure qu'on voudrait appliquer à la République russe des soviets, car nous n'avons pas une base suffisante pour prononcer un jugement. Nous ne connaissons avec certitude qu'une seule chose, c'est que la honteuse campagne de mensonges dans laquelle ont rivalisé la presse et les organes des empires centraux, aussi bien que celle de l'Entente pendant la guerre, continue aujourd'hui sans aucun changement.

Nous ne voulons pas, en portant des jugements prématurés sur les méthodes politiques, être les victimes des manœuvres et des calomnies intéressées des gouvernements bourgeois. Nous ne pouvons pas, à notre vif regret, nous appuyer seulement sur les renseignements des camarades russes présents à la Conférence, qui ne représentent qu'une minorité du prolétariat russe. Sans douter nullement de leur bonne foi, nous devons exiger que l'Internationale reste fidèle à son vieux principe que les deux parties doivent être entendues avant toute décision.

La Conférence de Berne est un premier et encore trop faible essai de rencontre internationale. Des partis entiers, comme les partis italien, serbe, roumain, suisse se sont tenus à l'écart. D'autres se sont résignés à participer à contre-cœur.

Nous vous avons mis en garde contre toute décision qui pourrait rendre plus difficile la réunion des prolétaires de tous les pays dans l'avenir. Nous désirons réserver la libre entrée dans l'Internationale à tous les partis socialistes et révolutionnaires de tous les pays conscients de leurs intérêts de classe.

La majorité de la sous-commission n'a pas écouté nos avertissements. Nous ne voulons pas devenir les complices d'une action contre l'Internationale et nous ne pouvons nous asservir à l'ensemble de la résolution, dont certains paragraphes pourraient être exploités par la bourgeoisie.

La Conférence internationale, avant de se séparer, désigna, pour répondre à un désir unanime, une Commission chargée de se rendre en Russie pour y accomplir une enquête impartiale sur l'œuvre et les méthodes de la République des Soviets. Les citoyens Jean Longuet et Paul Faure devaient faire partie de cette commission ; on sait que les passeports leur furent refusés.

Une commission dite de surveillance ayant mandat de suivre les travaux de la Conférence officielle de la paix et qui se composait des citoyens : Branting, Stuart, Bunning, Henderson, Renaudel, Longuet, Cachin, Albert Thomas, a tenu diverses réunions ; elle a été reçue par le président de la Conférence officielle de la Paix ; elle s'est efforcée d'opposer aux conceptions impérialistes des dirigeants de l'Entente, les conceptions démocratiques dont les grandes lignes avaient été fixées par la Conférence de Berne.

La Conférence de Berne avait substitué à l'ancien Bureau socialiste international une commission permanente composée de deux membres par nation (pour la France : Longuet et Renaudel).

La Commission permanente se réunit à plusieurs reprises, notamment à Amsterdam. Nous en reparlerons plus loin.

### 2° Le Parti et la Troisième Internationale

Au Congrès extraordinaire des 23 et 24 avril 1919, la question du maintien du Parti dans la deuxième internationale fut posée par la fraction kienthalienne qui demandait l'adhésion immédiate à la troisième internationale. Une motion Longuet préconisant le maintien conditionné du Parti dans la seconde internationale, opposée à une motion Mayéras qui demandait le maintien sans condition et à une motion Loriot qui demandait l'adhésion immédiate à la troisième internationale, fut adoptée à la majorité.

| | |
|---|---|
| Motion Longuet ......... | 894 mandats |
| Motion Mayéras ........ | 757 mandats |
| Motion Loriot .......... | 270 mandats |
| Abstentions ............. | 53 |
| Absences ................ | 19 |

Voici maintenant le texte de la motion présentée par le citoyen Longuet et qui a réuni le plus grand nombre de voix :

« Le Parti Socialiste prend acte de la majorité de la délégation française à la Conférence de Berne.

« Quelques réserves que l'on doive faire sur sa composition et sur ses résolutions, la conférence a prouvé qu'il était possible, malgré les haines accumulées par 53 mois de guerre, de grouper dans une même organisation de classe les travailleurs du monde en vue de leur totale libération.

« Le Parti enregistre avec joie cette reprise de contact entre les prolétaires de tous les pays.

« Il invite d'une façon pressante les sections qui n'étaient pas représentées à Berne à envoyer leurs délégués au prochain congrès international pour :

« 1° Procéder (à la direction de l'internationale et dans les sections affiliées) aux épurations nécessaires ;

« 2° Remettre en pleine vigueur les principes de lutte de classe et d'opposition irréductible aux partis et gouvernements bourgeois ;

« 3° Orienter nettement et immédiatement l'internationale vers la révolution sociale, à l'exemple de la Russie, de la Hongrie et de l'Allemagne.

« C'est pour soutenir et faire triompher cette politique que le Parti Socialiste maintient pour le moment son adhésion au B. S. I.

« En attendant, le Parti Socialiste affirme sa volonté d'entretenir autant que les circonstances matérielles le permettent, des relations fraternelles avec l'organisation de Moscou et particulièrement les partis socialistes de Russie, d'Italie et de Suisse, qui y sont affiliés.

« Il mandate la C. A. P. et le secrétariat du Parti pour porter cette décision à la connaissance de tous les partis socialistes en question avec lesquels il est actuellement possible de communiquer. »

### 3° La réunion d'Amsterdam

La Commission permanente internationale tint sa première réunion à Amsterdam, le 26 avril

1919 ; son ordre du jour comprenait entre autres les points suivants :

1° *Les Questions territoriales ;*

2° *La reconstruction de l'Internationale et le manifeste de Moscou ;*

3° Le développement *de la presse ouvrière ;*

4° *Le congrès général d'août ;*

5° *Les préliminaires de paix.*

On trouvera ci-dessous l'essentiel des principales résolutions adoptées par la conférence d'Amsterdam.

*L'Internationale et la Paix*

I

La Conférence enregistre que les gouvernements alliés ont présenté aux peuples un pacte de Société des Nations contenant le premier germe d'une organisation méthodique d'un régime continu de paix.

Elle constate que l'adoption d'une charte de travail, inspirée des revendications ouvrières prépare les bases pour un accord économique entre les nations.

Mais la conférence considère qu'une Société des Nations ne pourra répondre à son objet qu'aux conditions suivantes :

1° Si elle comprend, dès son début, sur la base du même droit et devoir toutes les nations indépendantes qui accepteront les obligations du pacte et dont les délégations auront été élues par leur parlement ;

2° Si elle dispose d'une autorité super-nationale chargée d'assurer le respect des engagements pris tant pour le traité de paix que pour le fonctionnement de la Société des Nations.

Cette autorité sera également chargée d'établir les relations économiques de façon à arriver graduellement à la suppression de toutes les entraves

légales du commerce international de la production et de la distribution mondiales ;

3° Si elle prévoit dès maintenant des mesures d'interdiction d'armements nouveaux, de diminution progressive des armements existants et de contrôle des fabrications de guerre encore autorisées et si elle aboutit rapidement au *désarmement total* sur terre et sur mer. En attendant que ce désarmement soit achevé, les forces armées dont la formation serait rendue nécessaire par la situation internationale, doivent être placées sous le contrôle de la Société des Nations, tant pour ce qui concerne le nombre des effectifs que le système de recrutement afin d'éviter tout danger pour la démocratie ;

4° Si toutes les nations qui composent la Société sont tenues à soumettre sans exception tous les conflits qui peuvent survenir au jugement de la Société des Nations, en s'engageant à respecter sa décision et à ne pas recourir à la guerre en quelque cas que ce soit ;

5° Si pour atteindre ce but, elle adopte une méthode de diplomatie ouverte telle que le président Wilson vient de l'employer pour sa déclaration à l'égard du différend entre l'Italie et les Yougo-Slaves et qui donnerait garantie que les revendications des divers états seront résolues conformément à la justice de chaque cas particulier et dans l'unique but d'assurer la stabilité de la paix mondiale.

Ces conditions ne sont pas actuellement réalisées par les gouvernements alliés. La Conférence fait appel dès maintenant à l'action des travailleurs de tous les pays pour faire entendre leur protestation et pour que la Société des Nations s'organise sur des bases destinées à garantir la paix durable.

II

La Conférence d'Amsterdam qui représente des groupements ouvriers et socialistes de 26 nations

déclare qu'elle est décidée à lutter contre une paix qui serait en contradiction avec les 14 points du président Wilson, seule base permettant d'escompter une harmonie durable entre toutes les démocraties libres et pacifiques.

La Conférence considère qu'en raison des inquiétudes que soulèvent les conclusions de la Conférence de Paris, il y a lieu de charger son comité exécutif (Branting, Henderson et Huysmans) et les membres de son comité d'action (Renaudel, Longuet, Mac Donald et Stuart Bunning) de se réunir en permanence à Paris jusqu'à la signature des préliminaires de paix.

La Conférence charge en outre ses délégués de demander une entrevue aux quatre chefs des gouvernements qui ont particulièrement élaboré les textes des préliminaires.

Dans cette entrevue, qui se justifie par les retards et les incidents récents des discussions de la paix, les représentant de l'Internationale insisteront sur la nécessité de travailler à l'acceptation d'une solution conforme aux décisions des Conférences ouvrières et socialistes de Berne et d'Amsterdam.

La Conférence espère que les chefs de gouvernements ne croiront pas devoir écarter la demande d'entrevue ainsi formulée et qui a pour but de montrer clairement que la classe ouvrière du monde entier peut aider à faire une paix juste et durable, qu'elle s'intéresse activement aux solutions qui sont proposées dans ce sens et qu'elle n'acceptera que celles-là.

La Conférence laisserait aux gouvernements la responsabilité du malaise qui pourrait surgir d'un tel refus.

### *L'Internationale et le Premier Mai*

En outre, la commission, à l'occasion du premier Mai, adressait un appel aux travailleurs du monde entier. Nous en donnons la partie la plus importante :

Nous travaillons, nous, à la constitution d'une Société des Nations basée sur la fraternelle coopération des peuples. Notre revendication, en ce premier Mai, c'est une Société des Nations fondée sur les démocraties et contrôlée par elles, non pas une ligue des gouvernements, non pas une ligue des diplomates, mais une Société des peuples...

Nous nous opposons à toute annexion qui violerait la liberté des peuples. Nous qui proclamons la liberté de pensée, la liberté de parole, la liberté de presse, nous répudions le droit des Etats impérialistes à exploiter des nationalités...

Nous demandons pour eux protection dans la mine, dans la fabrique, dans l'atelier, contre le capitalisme.

Nous demandons protection pour les femmes ; meilleures conditions d'hygiène, d'habitation, de sécurité dans l'industrie, de sauvegarde pour la vie des travailleurs.

Nous demandons le droit de coalition, des droits pour les ouvriers immigrants égaux à ceux des sédentaires.

Nous demandons la protection des travailleurs à domicile et une législation pour prévenir le chômage.

Nous demandons que ces réformes ne soient pas élaborées dans une nation seule, mais dans toutes, et nous saluons les mesures de législation internationale du travail dans la Société des Nations.

Nous faisons appel à la classe ouvrière et au socialisme pour éviter que cette partie du travail de la Société des Nations soit entravée et affaiblie par les influences capitalistes sur les gouvernements nationaux.

La Charte internationale du travail doit être défendue par l'action constante de la classe ouvrière. Les travailleurs des pays les plus démocratiques doivent veiller pour que les travailleurs des pays moins avancés ne soient pas abandonnés dans leur lutte contre leurs propres capitalistes et leurs propres gouvernements.

La cause des travailleurs est Une à travers le monde.

Le Comité d'action, lui, se réunit à Paris, le 12 mai ; il se préoccupa :

*a*) De présenter à la Conférence de la Paix les résolutions de la commission d'Amsterdam ;

*b*) De négocier l'octroi de passeports à la commission d'études nommée pour se rendre en Russie, et, en cas de refus, de composer une commission de neutres;

*c*) De composer une commission d'études en Allema-

gne d'accord avec les partis social-démocratiques d'Allemagne ;

*d*) D'examiner les questions territoriales laissées en suspens et notamment la question ottomane et de s'inspirer, avant tout, du principe de la liberté des peuples de disposer de leur propre sort ;

*e*) D'élaborer un projet de statuts de l'Internationale et de ce mettre en rapport à ce sujet avec les organisations syndicales et coopératives ;

*f*) De préparer un projet de réponse au manifeste de Moscou.

En outre, il s'entretint de l'envoi de délégués auprès des partis frères de Suisse et d'Italie. Les citoyens Mac Donald et Longuet furent mandatés en ce sens. Ils accomplirent un voyage en Italie et en Suisse pour tenter le rapprochement de ces deux partis avec l'Internationale.

### 4° La Conférence de Lucerne

Le grand congrès prévu par la Conférence internationale de Berne ne put avoir lieu en raison de difficultés matérielles importantes. Il fut remplacé par une conférence qui se tint à Lucerne du 3 au 10 août 1919.

La délégation française y était composée des citoyens Cachin, Frossard, Longuet, Mistral, Poisson, Renaudel, Daniel Renoult, Séverac.

La Conférence eut à examiner en premier lieu le projet de statut de l'Internationale.

Une commission dont faisaient partie, pour la France, Mistral et Séverac, puis la Conférence elle-même firent subir au projet préparé par la commission permanente, de sérieuses modifications, notamment en ce qui concerne le préambule dont voici le texte qui devait être proposé au Congrès de Genève :

LES PRINCIPES

L'Internationale est fondée sur les principes suivants :

1. L'organisation politique et économique de la classe des travailleurs, dans le but d'abolir la forme capitaliste de la société et d'assurer l'affranchissement intégral de

l'humanité, au moyen de la conquête du pouvoir politique et de la socialisation des moyens de production et d'échange, ce qui implique la transformation du régime capitaliste en régime socialiste, c'est-à-dire collectiviste ou communiste ;

2. L'union et l'action internationales pour l'organisation de la véritable Société des Nations, qui sera celle des peuples maîtres de leurs destinées, par la lutte contre le chauvinisme et l'impérialisme, et par la suppression générale et simultanee du militarisme et du régime des armements, en vue d'assurer la paix universelle ;

3. La représentation et la défense des intérêts des peuples opprimés et des races sujettes.

Ces principes ont trouvé, au sein de la classe ouvrière, trois formes d'expressions, toutes nécessaires, et dont chacune se trouve à un niveau différent de développement : la forme politique, la forme syndicale et la forme coopérative. Ces organisations diverses doivent, comme corps autonomes, continuer à renforcer leur influence nationale et leur unité internationale. Et, vu l'identité de leurs buts et le fait qu'elles constituent divers aspects d'un seul grand mouvement, elles doivent profiter en même temps de toute occasion pour agir en commun dans un esprit internationaliste et révolutionnaire, pour la sauvegarde de la paix du monde.



Appelée à se prononcer sur le Traité de Paix, la Conférence eut à choisir entre deux textes rapportés l'un par Renaudel, l'autre par Jean Longuet, qui comportaient tous deux une partie commune concernant les questions territoriales, nationales, économiques, les colonies, les prisonniers de guerre.

La majorité des délégations présentes à la Conférence adhéra au texte Renaudel.

On en trouvera ci-après quelques extraits :

La Conférence se félicite de voir enfin *la paix* signée, mais elle regrette que les délais de discussion aient été si longs.

C'est seulement, en effet, quand tous les traités nécessaires pour terminer partout la guerre auront été signés, que le travail de l'Internationale pourra réparer les nouvelles injustices internationales dont ces traités sont la source en certaines de leurs parties. Il faut d'abord sortir de la guerre.

L'Internationale ne croit pas que tous les foyers persistants de guerre seront éteints par la signature des traités, mais les peuples cessant d'être menacés par la forme brutale des armes, pourront fortifier leur indépendance et rechercher enfin leur équilibre économique rompu par la guerre.

Il appartiendra alors au travail tenace et persévérant du socialisme dans tous les pays d'assainir l'atmosphère diplomatique par l'établissement d'une diplomatie franche et publique, par la création de relations économiques destinées, non pas à opposer et à exaspérer les intérêts nationaux, mais à les harmoniser pour que tous les peuples de la terre puissent profiter de la richesse collective du monde.

L'Internationale constate que les traités de paix en cours ne sont pas de nature à permettre ce travail. Elle recommande donc à tous les partis qui la composent, d'agir énergiquement en vue de modifier ces traités dans un sens plus favorable à la réconciliation des peuples.

C'est évidemment aux peuples victorieux qu'elle fait appel pour qu'ils agissent à cet égard sur leurs gouvernements.

Ces gouvernements ont, en effet, conservé des forces militaires organisées puissamment. Ils ne peuvent invoquer qu'ils aient à craindre une action immédiate de leurs adversaires anciens. S'ils veulent, ils peuvent utiliser pour des buts pacifiques, et non de domination, la Société des Nations qu'ils ont créée.

A défaut de bonne volonté, les peuples les y contraindront.

Par son ministre des affaires étrangères, Hermann Müller, l'Allemagne a déclaré qu'elle ferait tous ses efforts pour observer loyalement, dans les limites du possible, le traité signé par elle. L'Internationale considère ces paroles comme le point de départ nécessaire des rapports nouveaux des nations du monde.

Ellss tendront à dissiper l'atmosphère de méfiance créée autour de l'Allemagne par les maîtres impériaux qui ont perdu les empires centraux.

L'Internationale affirme que cette attitude continue est de nature à obliger les gouvernements vainqueurs à une politique de modération et à faciliter l'effort qui sera accompli par l'Internationale même pour la revision des traités.

## CONTRE L'INTERVENTION EN RUSSIE

La lutte contre l'intervention militaire en Russie a été l'objet des efforts constants du Parti dès le début de novembre 1918.

A l'occasion de l'anniversaire de la République des Soviets (novembre 1918), la C. A. P. renouvelait sa protestation contre l'expédition des Alliés en Russie, et « contre toutes autres expéditions qui pourraient être ultérieurement organisées dans le même sens ».

Elle renouvelait cette protestation le 12 novembre, au lendemain de la signature de l'armistice, déclarant que le Parti ferait appel à toutes les forces du prolétariat français afin d'empêcher que le socialisme naissant, tant en Russie qu'en Allemagne et en Autriche, ne soit écrasé par des coalitions de capitalistes étrangers.

Sur la proposition du citoyen Verfeuil, elle décidait que serait organisée dans toute la France une série de meetings contre l'intervention.

Voici en quels termes cette décision était portée à la connaissance des fédérations, par le secrétaire du Parti :

D'autre part, le péril d'une intervention militaire contre la Révolution en Russie, n'est pas encore définitivement écarté.

Quelle que soit l'opinion des fédérations sur le gouvernement des Soviets, il est un point essentiel où notre accord est complet, c'est que la France et les alliés n'ont pas le droit de mettre leurs soldats au service de la contre-révolution et de se livrer ainsi à une odieuse besogne de gendarmerie réactionnaire.

Contre l'intervention militaire par conséquent, dans la forme qu'elle revêt à l'heure présente, la protestation du Parti peut et doit se faire vigoureuse, vigilante et unanime. D'un document diplomatique qu'a publié l'*Humanité*, il résulte que l'Angleterre, en termes très nets, a proposé à notre gouvernement de reconnaître tous les gouvernements constitués en Russie, y compris celui de la République des Soviets. Le gouvernement français s'y est refusé avec sa brutalité coutumière. Il s'agit de savoir si nous allons lui permettre d'engager ainsi la France dans la plus sinistre des aventures. Le Parti Socialiste est résolu à ne pas le tolérer. Il lui appartient d'en appeler au pays tout entier et de créer un tel mouvement d'opinions que nos dirigeants qui ont reculé une première fois, renoncent enfin, d'une façon définitive, à une entreprise de guerre sociale qui déshonorerait à jamais le pays des Droits de l'Homme.

De son côté, le Groupe socialiste au Parlement portait à la Tribune de la Chambre la protestation du Parti, à la séance du 31 mars. Dans un manifeste adressé aux travailleurs de France, à l'occasion du premier Mai, le Parti la renouvelait avec force :

Il revendique pour tous les peuples meurtris et ruinés par la guerre une paix honorable et sans annexion. Les socialistes d'Italie qui luttent au milieu de difficultés croissantes contre leurs dirigeants avides de conquête et leurs chauvins, il donne l'assurance qu'il continuera de s'opposer vigoureusement à ceux qui dans notre pays poursuivent l'identique dessein, avec la même absence de scrupules.

Il salue à nouveau les révolutions ouvrières.

Il déclare solennellement qu'il ne les laissera pas écraser par la Sainte-Alliance des gouvernements capitalistes. Contre l'intervention militaire en Russie, en Hongrie, il appelle les travailleurs à l'action la plus énergique.

Il les adjure d'exiger la cessation du blocus et le retrait immédiat des troupes françaises employées dans les pays en révolution à la plus déshonorante besogne de gendarmerie réactionnaire.

Le 28, la C. A. P. envoyait son salut aux Marins de la Mer Noire, « qui ont refusé de combattre la Révolution Russe ; elle les assurait des sentiments de sympathie et de solidarité du Parti ».

Le 3 juin, un nouvel appel était adresé aux travailleurs de France et la Commission administrative s'y exprimait ainsi :

L'Entente ne pardonne pas aux prolétaires de Russie et de Hongrie d'avoir voulu briser leurs chaînes et instituer l'ordre nouveau qu'annonce et prépare, depuis trois quarts de siècle, le socialisme international. Elle sait que leur triomphe sonnerait le glas des privilèges capitalistes. Victorieux en Russie et en Hongrie, le socialisme étendrait à l'Europe entière ses conquêtes. Nos gouvernants, dont les desseins impérialistes sont aujourd'hui démasqués, ne redoutent rien tant que cet effondrement d'un ordre social périmé, dont la guerre, par la ruine de tous les pays, a rendu la chute partout inévitable et prochaine.

C'est pourquoi, six mois après la conclusion de l'armistice, alors que la sécurité de notre pays dans ses frontières est assurée, l'état de siège est maintenu, la

démobilisation arrêtée, la guerre rallumée pour des intérêts de classe et de caste, malgré notre désir et notre besoin de paix.

Par une scandaleuse aberration, voici que c'est la France — la France qui s'est trouvée en 1793, aux prises avec la coalition des absolutismes acharnés à sa perte — qui prend aujourd'hui la tête d'une coalition de même ordre, oubliant tout à la fois son passé révolutionnaire et les menées de trahison du tsarisme lui-même.

Le Parti Socialiste adjure le peuple de France de ne pas laisser écraser les révolutions ouvrières. Si elles étaient écrasées — au prix d'un renouveau de sanglants sacrifices — la vague de réaction emporterait nos espérances d'affranchissement.

Ce serait le Socialisme, en recul en France et dans le monde, nos minces libertés en péril, la République déshonorée par les nouveaux Versaillais à sa solde.

Ouvriers et paysans de France, laisserez-vous, sans un sursaut de révolte, ce crime s'accomplir ? Vous avez applaudi avec nous au geste des Marins de la Mer Noire, refusant d'accomplir la besogne de gendarmerie à laquelle on voulait les contraindre et hissant les drapeaux rouges sur les navires de guerre en signe de protestation.

Cela ne suffit pas.

C'est à l'action que vous appelle aujourd'hui le Parti Socialiste. En Angleterre, la triple-alliance ouvrière menace de suspendre le travail si elle n'obtient pas le retrait immédiat des troupes britanniques en Russie.

Le Parti Socialiste propose une action de masse à nos trois prolétariats. La classe ouvrière française s'y prépare.

Il ne s'agit pas là d'une vaine menace.

Pour sauver les Révolutions de Russie et de Hongrie, et avec elles vos propres possibilités de libération, camarades ouvriers et socialistes, tenez-vous prêts à répondre à l'appel de vos organisations de classe.

Cet appel était imprimé sous forme de tract et invitation était faite aux fédérations d'avoir à lui donner dans le pays la plus grande diffusion.

La Commission administrative permanente, sur la proposition de Paul Faure, se mit en rapport avec le Parti Socialiste Italien, dans le but d'examiner la situation internationale, et de son côté, la Confédération générale du Travail, à son Comité confédéral national du 27 mai, adopta le principe d'une démonstration internationale. Le

caractère en fut examiné par la commission administrative de la C. G. T. avec une délégation du Parti composée des citoyens Frossard, Grenier, Longuet, Loriot, Renaudel.

Après un premier examen à la suite duquel le communiqué suivant fut publié :

Les deux organisations, C. G. T. et Parti Socialiste, se sont réunies hier matin ; elles ont examiné les conditions dans lesquelles elles devaient agir pour assurer avec le maximum d'autonomie et d'indépendance de chacune d'elles le parallélisme d'action nécessité par les circonstances actuelles.

En conformité de l'accord qui s'est manifesté, elles ont décidé ce qui suit en vue des conférences syndicalistes et socialistes qui doivent se tenir à la fin de la semaine entre les organisations d'Angleterre, de France, d'Italie et de Belgique.

Ces conférences ont pour but, suivant des résolutions qui ont déjà été prises par la C. G. T. dans son Comité Confédéral et par le Parti dans son dernier congrès, d'organiser en accord avec les différents pays représentés une démonstration internationale.

Il a été convenu que le caractère de cette démonstration sera préalablement discuté par la Conférence syndicale qui se tiendra à la même date que la Conférence socialiste.

*La Commission administrative de la C. G. T.*
*La délégation du Parti Socialiste.*

les délégués des organisations ouvrières et socialistes français et italiens se réunirent à Paris. Ils enregistrèrent la décision par laquelle la Conférence syndicale, tenue la veille, adoptait le principe d'une démonstration de grève générale de 24 heures.

Une délégation se rendit en Angleterre pour obtenir à la démonstration projetée l'adhésion du Labour Party et des Trades-Unions. Elle était composée, pour la C. G. T., des citoyens Jouhaux et Dumoulin, pour le Parti Socialiste, des citoyens Longuet, Frossard, Renaudel, pour les organisations italiennes, du citoyen Darragona.

Nos camarades anglais, tout en donnant au mouvement une adhésion de principe, ne crurent

pas pouvoir s'y associer par une cessation du travail. Ils proposèrent que la démonstration eût lieu les 20 et 21 juillet, étant entendu en Angleterre, qu'elle se ferait sous forme de vastes meetings organisés dans les principales villes.

Les organisations syndicales françaises et italiennes décidèrent de préparer une grève générale de 24 heures pour le 21 juillet.

Le Conseil national socialiste du 14 juillet, par un ordre du jour voté à l'unanimité, s'associa à la démonstration projetée :

Pour la première fois, dans l'histoire du travail, la classe ouvrière des trois plus grands pays de l'Europe occidentale organise pour les 20 et 21 juillet une démonstration comportant d'ores et déjà en France et en Italie, la cessation du travail.

Le Parti Socialiste appelle tous ses adhérents à participer de toute leur énergie à cette manifestation sortie des décisions prises à Paris, à Rome, à Milan et à Southport par les délégués des organisations du prolétariat.

Le Parti Socialiste rappelle les buts essentiels de ce mouvement. C'est contre l'intervention militaire et diplomatique en Russie et en Hongrie; contre les lenteurs de la démobilisation ; pour l'amnistie ; contre le fardeau de plus en plus intolérable de la vie chère que les travaileurs de France sont appelés à élever leur protestation unanime.

Cette manifestation dont le caractère a été déterminé par la Confédération générale du travail sera d'autant plus imposante qu'elle sera plus fortement disciplinée.

Le Parti compte sur tous ses militants pour donner à cette grandiose affirmation de la solidarité prolétarienne toute l'ampleur et la mesure qu'elle doit avoir.

La démonstration n'a pu avoir lieu pour des raisons que le Congrès national de la C. G. T. a examinées et qui sont du domaine exclusif des organisations syndicales.

Nous ajoutons que dans tous les congrès ou conseils nationaux qu'a tenus le Parti depuis quinze mois, il a élevé la protestation la plus vigoureuse contre les interventions en Russie et en Hongrie.

Il l'a fait également dans un appel qu'il a adressé aux travailleurs de France la veille des élections générales :

Votre victoire, disait-il, apportera la meilleure sauvegarde à cette Révolution russe contre laquelle les gouvernements alliés comme les ennemis d'hier n'hésitent pas à se liguer, pour enlever à des millions d'hommes échappés à des siècles de tsarisme le droit d'organiser eux-mêmes, en toute indépendance, les conditions de leur existence.

Enfin, sur la proposition de la délégation française, la Conférence de Lucerne a adopté une résolution dont voici l'essentiel :

La Conférence renouvelle les protestations antérieures de l'Internationale formulées tant par son comité d'action que par ses sections nationales contre l'intervention des gouvernements alliés en Russie.

Elle considère que la guerre étant terminée sur les fronts principaux, il est à une politique singulièrement néfaste de ne pas chercher à la faire passer sur tous les points où des conflits sont encore en cours.

En maintenant des troupes contre la Russie, les gouvernements alliés violent d'une façon flagrante le droit du peuple russe à disposer de lui-même.

L'Internationale réserve pour des débats ultérieurs l'examen de la méthode de la dictature révolutionnaire et elle affirme que les gouvernements capitalistes par leur politique, donnent toute raison de déclarer qu'ils ne combattent en Russie, que parce que celle-ci est en révolution.

Par là, ils prolongent encore les raisons de guerre civile en Russie.

Il est donc du devoir de l'Internationale de défendre le prolétariat russe qui, après avoir subi les violences du kaisarisme et du pangermanisme à Brest-Litovsk, a subi ensuite celles des états capitaslistes de l'Entente.

La Conférence s'élève contre l'appui militaire et financier donné par les puissances alliées à la contre-révolution, ayant à sa tête des agents à Paris, tels que Denikine et Koltchak, contrairement aux vœux unanimes de toutes les organisations ouvrières et socialistes de Russie.

Elle dénonce cette action qui est un défi aux démocraties et une menace des gouvernements capitalistes à tous les partis socialistes.

La Conférence proteste contre le maintien du blocus qui a abouti à affamer 100 millions d'êtres humains et à les pousser au désespoir au profit de la contre-révolution, qui bénéficie d'un ravitaillement systématique et exclusif.

L'Internationale compte sur les partis socialistes à [illegible] démasquer et combattre, par tous les moyens dont

ils disposent, les conséquences d'une telle attitude et elle invite ses sections à faire pression sur les gouvernements alliés afin qu'ils retirent leurs troupes de Russie et pour qu'ils cessent de donner leur concours à toute politique de réaction quelle qu'elle soit.

La Conférence met donc toute sa force morale à la disposition du peuple russe violenté par l'étranger. Elle renouvelle sa demande d'aller, ainsi que c'est son droit, enquêter en Russie, afin de renseigner le socialisme international et l'opinion publique sur tous les faits de la lutte révolutionnaire, sur les différends entre les partis socialistes, sur les manœuvres contre-révolutionnaires et celles du militarisme étranger en Russie, militarisme allemand comme militarisme de l'Entente.

---

## VI

# La Propagande

La propagande a été assurée par les délégués permanents, les élus législatifs et les membres de la C. A. P.

La Commission administrative permanente a eu, dès le mois d'octobre 1918 à pourvoir au remplacement de deux délégués permanents : les citoyens Lebas, démissionnaire, et Frossard, nommé secrétaire général du Parti.

Elle a désigné sous réserve de ratification par le conseil national, le citoyen Maurice Maurin, et le citoyen Ferdinand Faure ; restait en fonctions, le citoyen Lucien Roland. Dès leur démobilisation c'est à dire vers le commencement de 1919, les citoyens René Cabannes et Henri Laudier ont repris leur place dans les cadres de la délégation permánente.

Le citoyen Ferdinand Faure n'est demeuré que quelques semaines au service du parti ; il a démissionné ensuite pour se consacrer à la direction du « Peuple de la Loire », nouveau quotidien socialiste placé sous le contrôle de la fédération de ce département.

Par décision du conseil national de juillet, la nomination de son successeur a été ajournée au cours de l'année.

Ont été visitées par le citoyen Cabannes, les fédérations suivantes :

*Morbihan, Vaucluse, Lot-et-Garonne, Deux-Savoies, Hautes-Alpes, Basses-Alpes, Ardèche, Ile-et-Vilaine Nord*, soit en tout 135 journées de propagande.

Le citoyen Maurin a visité les fédérations suivantes : *Marne, Seine-Inférieure, Loire, Pyrénées-Orientales, Cher, Alpes-Maritimes, Côte-d'Or, Yonne, Gard, Vaucluse, Finistère, Aveyron, Drôme,*

*Pas-de-Calais*, *Basses-Pyrénées*, *Vendée*, soit en tout 144 journées de propagande.

Le citoyen Laudier a visité les fédérations suivantes :

*Tarn*, *Cher*, *Maine-et-Loire*, *Saône-et-Loire*, *Jura*, *Doubs*, *Vosges*, soit en tout 80 journées de propagande.

Le citoyen Lucien Roland a visité les fédérations suivantes :

*Gironde*, *Vienne*, *Loiret*, *Pyrénées-Orientales*, *Mayenne* et *Ille-et-Vilaine*, *Algérie* et *Constantine*, *Allier*, *Vienne*, *Tarn*, *Cantal*, *Lot*, *Sarthe*, *Pas-de-Calais*, *Ain*, *Meurthe-et-Moselle*, *Charente*, *Manche*, soit en tout 175 journées de propagande.

Le citoyen Ferdinand Faure a visité les fédérations suivantes :

*Loire*, *Loire-Inférieure*, *Charente*, *Haute-Loire*, *Creuse*, soit en tout 57 journées de propagande.

Le concours des élus législatifs n'a pas été utilisé sérieusement par l'organisme central du parti ; depuis la guerre en effet, le tableau de roulement des élus avait disparu. Nous nous sommes préoccupés d'obtenir son rétablissement dès la première réunion du nouveau groupe socialiste au parlement. C'est aujourd'hui chose faite ; la C. A. P. espère être en mesure d'assurer désormais aux fédérations de province le concours régulier de nos camarades élus pour leur propagande générale.

---

## VII

# Conclusion

Il nous faut maintenant conclure. Nous avons voulu, au risque de donner à ce rapport un développement inusité, faire un résumé bref, mais complet, des manifestations par lesquelles, depuis quinze mois, le Parti s'est affirmé comme une grande force politique et sociale. On peut dire que dans la décomposition générale des Partis bourgeois dont le Parlement nouveau nous offre le spectacle, le Parti Socialiste, de plus en plus, apparaît comme le Parti de l'avenir. Seul, il a une doctrine solide, confirmée par l'expérience tragique de cinq années de guerre comme par toute l'expérience sociale antérieure. Seul, il a une organisation dont le développement s'affirme magnifique. Il est promis aux plus hautes destinées s'il sait maintenir et fortifier son indispensable Unité. Ce sera le rôle du congrès national d'examiner par quels moyens, dans la diversité nécessaire des tendances, le Bloc de toutes les forces socialistes doit être consolidé.

C'est celui du secrétariat de rechercher ici par quelles méthodes de propagande, il est possible au Parti d'étendre encore le champ de son recrutement. Nous voici donc 133.000 cotisants réguliers. Chiffre considérable si l'on tient compte que notre pays se plie malaisément à la discipline des organisations. Chiffre insuffisant si on le compare aux 1.700.000 suffrages qui se sont affirmés, le 16 novembre, sur les noms de nos candidats. Chiffre qu'il faut analyser dans le détail pour apercevoir combien, dans l'immense majorité de nos départements, nos effectifs sont encore dérisoires. Deux questions se posent tout de suite qu'il est nécessaire d'examiner avec soin. La première est de savoir comment, la fièvre électorale tombée, nos fédérations et sections maintiendront dans les rangs du Parti les nouveaux adhérents qu'elles ont faits ; la

seconde, d'étudier par quelle adaptation des services du Parti à ses besoins nouveaux, il sera possible d'accroître, dans une mesure importante, nos effectifs actuels.

Notre délégation permanente continue de rendre d'incontestables services à la propagande générale Mais elle n'est pas assez nombreuse pour répondre à tous les besoins actuels du Parti. Plus nos fédérations se développent, plus elles sentent la nécessité d'une propagande de tous les instants. Il ne s'agit pas toujours des réunions publiques qui conservent leur utilité, encore qu'elles ne soient pas suivies comme on pourrait le désirer, mais surtout des réunions plus intimes de nos sections.

L'orateur du Parti est passé dans telle commune ; il a fondé un groupe. Voici douze, vingt, trente camarades enfin organisés. Mais si sincères que soient leurs convictions, elles ne suffisent pas à en faire du premier coup des militants parfaits. Que savent-ils de la vie du Parti, de son histoire, de sa doctrine, de ses méthodes ? Comment peuvent-ils donner à leurs réunions mensuelles un aliment ? Quel débat institueront-ils entre eux sur les grands problèmes de l'heure dont ils connaissent à peine les données ? Comment, livrés à leurs seules ressources, alimenteront-ils assez la vie du groupe nouvellement constitué pour que nul ne se lasse d'y participer, pour que chacun, au contraire, s'y attache avec passion, intéressé d'abord, puis séduit, puis peu à peu suffisamment éclairé pour apporter personnellement, dans les discussions intérieures, un élément d'intérêt ? Il faudrait que nous disposions de propagandistes, en nombre suffisant pour qu'ils puissent, à intervalles rapprochés, passer ainsi dans la plupart des groupes, en faire l'éducation, entretenir à leur foyer la flamme d'enthousiasme où la foi de chacun viendra se réchauffer. Ainsi serions-nous assurés que nos adhérents ne passeraient plus à travers nos groupes comme à travers une passoire, après un bref séjour : ainsi

serions-nous également certains que nos groupes eux-mêmes ne disparaîtraient point après une existence éphémère et languissante.

Répétons-le, nos délégués sont trop peu pour que nous ayons l'ambition de leur confier cette tâche de tous les instants si difficile à la fois et si nécessaire.

Plusieurs fédérations, reprenant une idée souvent débattue dans nos congrès antérieurs à la guerre, ont suggéré la création de délégués régionaux à la propagande. Le Parti, réserve faite des objections de principe qui pourraient être faites à cette suggestion, ne saurait entrer dans cette voie sans un examen préalable des moyens financiers qu'en exigerait la mise en pratique. Les fédérations d'Algérie et de Tunisie, d'autre part, demandent à disposer en permanence d'un délégué à la propagande. Elles font valoir les résultats importants qu'elles ont obtenus au cours des dernières campagnes électorales, et qui sont fort encourageants. Enfin, des militants se sont demandé si l'organisation d'avenir à cet égard ne serait pas celle qui aurait à sa base des secrétariats fédéraux permanents, ayant un rôle analogue à celui des secrétariats d'Unions de syndicats dans la C. G. T. Cette question est liée au développement ultérieur des fédérations elles-mêmes. Si elle recevait une solution favorable, il est bien évident qu'il conviendrait de reviser le rôle des délégués permanents du centre. Mais en attendant, nous demandons qu'à l'avenir, les tournées de propagande pour lesquelles les fédérations feront appel aux concours de nos délégués, soient sérieusement préparées. Nous demanderons en retour aux délégués de mettre à profit leur séjour dans les fédérations pour recueillir sur place les éléments de véritables monographies départementales qui, publiées dans le *Socialiste* et tenues à jour au siège du Parti seraient du plus précieux intérêt.

Maintenant, en effet que la période électorale est

passée, il convient de reprendre sans tarder la publication du *Socialiste*. Nous avons pensé lui donner une forme nouvelle. Il paraîtrait mensuellement, en cahiers de 48 ou 64 pages, selon les circonstances. Il contiendrait, sous un format commode, les documents officiels du Parti, nos statistiques, nos monographies, les documents de l'Internationale, d'une façon générale tous les documents importants émanés des Partis Socialistes étrangers et qui ne peuvent trouver place dans notre presse quotidienne. Un premier numéro est en préparation, entièrement consacré aux résultats des élections législatives, municipales, cantonales.

Au siège du Parti se tiendra également le secrétariat administratif du Groupe Socialiste au Parlement. Il suivra de près l'activité des Chambres, centralisera les documents parlementaires, constituera pour chacune des questions à l'ordre du jour des dossiers aussi complets que possible qui seront mis à la disposition des militants, enregistrera toutes les manifestations de l'activité législative du Groupe et, pour chacun de nos élus, consignera dans un dossier spécial les diverses interventions à la tribune. Le secrétariat administratif nous donnera les premiers éléments d'une documentation sérieuse qu'il importe d'établir au centre, reprenant ainsi une pratique qui a dû être naguère abandonnée, faute de ressources et de personnel. Mais réunir des documents ne suffit pas. Il faut qu'ils puissent être utilisés par tous nos militants, ceux de province comme ceux de Paris. C'est pourquoi, nous nous préoccuperons de constituer, à l'aide de ces documents et sur chacune des grandes questions à l'ordre du jour, un système de fiches sur lesquelles tous trouveront, sous une forme concise, les arguments, faits et chiffres qu'il y a lieu de mettre en lumière. Nous ne nous dissimulons pas les difficultés que nous rencontrerons à cette extension nécessaire des services du Parti. Il n'est pas impossible de les vaincre.

Un dernier mot sur notre presse socialiste. Elle a pris un important développement. En dehors de son organe officiel, l'*Humanité*, neuf quotidiens, à Paris ou en province, se réclament du Parti, la plupart sont sa propriété, et les autres acceptent son contrôle. Ce sont :

*Le Populaire*, à Paris ;
*Le Populaire du Centre*, à Limoges ;
*Le Midi*, à Toulouse ;
*Le Droit du Peuple*, à Grenoble ;
*La Montagne*, à Clermont-Ferrand ;
*Le Cri du Nord*, à Lille ;
*Le Républicain*, à Mulhouse ;
*La Presse libre*, à Strasbourg ;
*La Voix du Peuple*, à Thionville.

Il y aurait intérêt à relier tous ces journaux entre eux par un Bureau de la Presse Socialiste dont le siège serait à Paris. Le Bureau pourrait leur rendre les plus signalés services en leur fournissant des articles leaders, des correspondances, des comptes rendus parlementaires, voire même des informations. Il apporterait une collaboration qui n'est pas négligeable et qui serait fort bien accueillie à la soixantaine d'hebdomadaires et de bi-hebdomadaires de nos fédérations. La question est posée. Nous réunirons à Strasbourg, pour plus ample examen, les représentants des journaux socialistes qui seront au Congrès.



Nous ne terminerons pas ce rapport sans saluer avec émotion ceux des militants du socialisme que la mort a frappés au cours de ces dix-huit mois. Dans l'Internationale, ils sont, hélas ! nombreux ! Notre souvenir va tout particulièrement aux morts glorieux des Révolutions ouvrières, à Liebknecht, à

Rosa Luxembourg, à Kurt Eisner, à Lewine, à des centaines et des milliers de combattants héroïques tombés sous les coups d'une réaction féroce qui empruntait parfois le masque socialiste.

En France, nous avons eu à déplorer particulièrement la mort de notre camarade Beuchard, secrétaire fédéral de la Seine, qui fut longtemps membre de la C. A. P. Sa fin prématurée a été vivement ressentie par tous nos militants qui appréciaient sa droiture et la fermeté de ses convictions socialistes.

*Le Secrétaire.*

L.-O. FROSSARD.

## Annexes

# Tableau comparatif des Cartes et Timbres 1918-1919 (1)

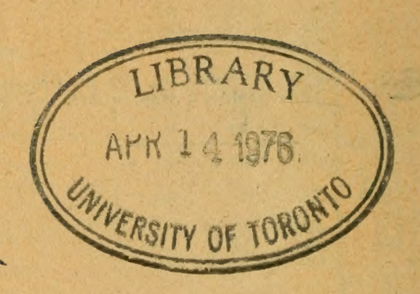
| FÉDÉRATIONS | Cartes | Timbres | Cartes 8 T | Cartes | Timbres | Cartes 8 T |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | Au 31 Décembre 1918 | | | Au 31 Décembre 1919 | | |
| Ain | 100 | 1.000 | 100 | 670 | 7.310 | 670 |
| Aisne | 45 | 500 | ... | 495 | 4.093 | 495 |
| Algérie | 102 | 800 | 100 | 565 | 2.950 | 368 |
| Allier | 250 | 1.500 | 188 | 1.500 | 7.000 | 875 |
| Basses-Alpes | 45 | 240 | 30 | 240 | 2.880 | 240 |
| Hautes-Alpes | 40 | 200 | 25 | 149 | 695 | 86 |
| Alpes-Maritimes | 60 | ..... | ... | 425 | 2.200 | 275 |
| Ardennes | 130 | 1.100 | ... | 950 | 4.500 | 750 |
| Ariège | 75 | 800 | 75 | 220 | 1.800 | 220 |
| Aube | 390 | 3.580 | 390 | 1.600 | 13 000 | 1.600 |
| Aude | 510 | 4.300 | 510 | 710 | 6.100 | 710 |
| Ardèche | 80 | 510 | 64 | 390 | 1.120 | 390 |
| Aveyron | 226 | 2.200 | 226 | 395 | 2.900 | 368 |
| Bouches-du-Rhône | 900 | 10.200 | 900 | 2.300 | 25.900 | 2.300 |
| Calvados | 152 | 1.000 | 125 | 800 | 4.967 | 495 |
| Cantal | 25 | 150 | 19 | 164 | 950 | 118 |
| Charente | 330 | 3.150 | 330 | 910 | 5.700 | 712 |
| Charente-Inférieure | 520 | 5.000 | 520 | 1.150 | 9.000 | 1.125 |
| Cher | 400 | 3.500 | 400 | 950 | 6.000 | 750 |
| Constantine | 290 | 2.000 | 250 | 450 | 3.600 | 450 |
| Corrèze | 270 | 1.600 | 200 | 2.000 | 9.500 | 1.187 |
| Corse | 144 | 1.390 | 144 | 222 | 2.340 | 222 |
| Côte-d'Or | 490 | 4.350 | 490 | 1.010 | 8.300 | 1.010 |
| Côtes-du-Nord | 22 | 430 | 16 | 79 | 665 | 79 |
| Creuse | 195 | 1.600 | 138 | 700 | 5.000 | 625 |
| Dordogne | 800 | 6.000 | 750 | 1.180 | 9.500 | 1.180 |
| Doubs | 450 | 3.500 | 437 | 860 | 6.520 | 860 |
| Drôme | 320 | 2.860 | 320 | 1.100 | 12.920 | 1.100 |
| Eure | ... | ..... | ... | 370 | 1.650 | 216 |
| Eure-et-Loir | 120 | 1.000 | 120 | 495 | 3.500 | 437 |
| Finistère | 400 | 5.000 | 400 | 900 | 7.000 | 875 |
| Gard | 1.250 | 12.300 | 1.250 | 2.200 | 21.900 | 2.200 |
| Haute-Garone | 350 | 5.000 | 350 | 750 | 3.000 | 375 |
| Gers | 68 | 878 | 68 | 195 | 1.320 | 135 |
| Gironde | 970 | 9 500 | 970 | 2.850 | 16.950 | 2.118 |
| Guyane | ... | ..... | ... | ..... | ..... | ..... |
| Hérault | 200 | 1.500 | 188 | 600 | 4.800 | 600 |
| Ille-et-Vilaine | 100 | 1.100 | 100 | 580 | 2.800 | 350 |
| Indre | 160 | 800 | 100 | 710 | 4.450 | 746 |
| Indre-et-Loire | 750 | 8.000 | 750 | 1.705 | 14.000 | 1.705 |
| Isère | 600 | 4.000 | 500 | 1.400 | 10.000 | 1.400 |
| Jura | 250 | 1.600 | 200 | 870 | 7.500 | 870 |
| Landes | 60 | 720 | 60 | 100 | 1.160 | 100 |
| Loir-et-Cher | 140 | 1.300 | 140 | 360 | 3.900 | 360 |
| Loire | 425 | 3.000 | 375 | 1.700 | 13.000 | 1.625 |
| Haute-Loire | 60 | 350 | 44 | 160 | 850 | 106 |

(1) Pour les fédérations des régions libérées c'est sur 6 timbres au lieu de 8 qu'a été calculé (par décision de la C. A. P.) le nombre des cartes entrant en ligne de compte pour l'attribution des mandats. Pour les fédérations récemment constituées, il y aura lieu d'ajouter au nombre de leurs cartes et timbres celui qu'elles ont pris aux fédérations auxquelles elles étaient précédemment rattachées.

| FÉDÉRATIONS | Cartes | Timbres | Cartes 8 T | Cartes | Timbres | Cartes 8 T |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | Au 31 Décembre 1918 | | | Au 31 Décembre 1919 | | |
| Loire-Inférieure | 700 | 6.000 | 700 | 870 | 7.250 | 870 |
| Loiret | 233 | 1.300 | 163 | 720 | 4.800 | 600 |
| Lot | 206 | 1.958 | 206 | 352 | 3.522 | 352 |
| Lot-et-Garonne | 164 | 1.296 | 162 | 850 | 5.000 | 625 |
| Lozère | 40 | 480 | 40 | 110 | 1.260 | 110 |
| Maine-et-Loire | 97 | 650 | 81 | 550 | 3.400 | 425 |
| Manche | 76 | 460 | 57 | 290 | 1.650 | 206 |
| Marne | 155 | 1.400 | ... | 665 | 3.560 | 445 |
| Haute-Marne | 240 | 1.100 | 138 | 280 | 2.250 | 280 |
| Meurthe-et-Moselle | 25 | 250 | ... | 1.420 | 2.800 | 466 |
| Meuse | ... | ..... | ... | 300 | 500 | 62 |
| Moselle | ... | ..... | ... | 4.500 | 15.000 | 1.875 |
| Morbihan | 100 | 1.000 | 100 | 450 | 3.000 | 375 |
| Mayenne | ... | ..... | ... | 126 | 1.600 | 126 |
| Nièvre | 335 | 2.200 | 275 | 1.210 | 8.750 | 1.093 |
| Martinique | ... | ..... | ... | 50 | 250 | 31 |
| Nord | 1.055 | 4.000 | ... | 14.700 | 70.000 | 14.166 |
| Oise | 212 | 2.500 | ... | 1.385 | 6.900 | 1.150 |
| Oran | 50 | 600 | 50 | 316 | 1.300 | 162 |
| Pas-de-Calais | 2.050 | 17.000 | 2.050 | 11.950 | 86.500 | 11.950 |
| Orne | ... | ..... | ... | 185 | 1.400 | 162 |
| Puy-de-Dome | 190 | 1.650 | 190 | 880 | 6.650 | 831 |
| Basses-Pyrénées | 458 | 3.820 | 458 | 470 | 3.800 | 470 |
| Hautes-Pyrénées | 100 | 500 | 75 | 175 | 1.050 | 132 |
| Pyrénées-Orientales | 398 | 3.000 | 375 | 500 | 3.650 | 456 |
| Bas-Rhin | ... | ..... | ... | 3.200 | 24.000 | 3.000 |
| Haut-Rhin (Belfort) | 430 | 3.300 | 412 | 515 | 4.200 | 515 |
| Haut-Rhin (Mulhouse) | ... | ..... | ... | 4.300 | 20.000 | 2.500 |
| Rhône | 1.200 | 7.000 | 875 | 2.600 | 20.000 | 2.500 |
| Haute-Saône | ... | ..... | ... | 570 | 1.475 | 184 |
| Saône-et-Loire | 1.000 | 8.000 | 1.000 | 1.900 | 15.000 | 1.875 |
| Sarthe | 180 | 1.900 | 180 | 500 | 3.200 | 400 |
| Savoies (deux) | 105 | 1.200 | 105 | ... | ..... | ... |
| Savoie | ... | ..... | ... | 530 | 4.450 | 530 |
| Haute-Savoie | ... | ..... | ... | 155 | 350 | 43 |
| Saïgon (groupe isolé) | ... | ..... | ... | 50 | 600 | 50 |
| Seine | 8.860 | 68.350 | 8.544 | 18.059 | 142.000 | 17.750 |
| Seine-et-Marne | 170 | 850 | 107 | 1.666 | 10.100 | 1.262 |
| Seine-et-Oise | 1.400 | 10.000 | 1.250 | 5.600 | 34.000 | 4.250 |
| Seine-Inférieure et Eure | 725 | 5.500 | 687 | 2.030 | 14.150 | 1.768 |
| Deux-Sèvres | 125 | 1.200 | 125 | 340 | 2.300 | 287 |
| Somme | 280 | 1.100 | ... | 775 | 5.100 | 637 |
| Tarn | 300 | 2.400 | 300 | 414 | 3.082 | 385 |
| Tarn-et-Garonne | 150 | 1.430 | 150 | 300 | 2.400 | 300 |
| Tunisie | 75 | 720 | 75 | 220 | 1.760 | 220 |
| Vaucluse | 350 | 2.800 | 350 | 1.200 | 9.100 | 1.137 |
| Vendée | 75 | 620 | 75 | 210 | 1.000 | 125 |
| Vienne | 430 | 2.860 | 357 | 700 | 4.000 | 500 |
| Haute-Vienne | 775 | 6.976 | 775 | 2.700 | 17.200 | 2.150 |
| Vosges | 48 | 500 | ... | 960 | 3.050 | 608 |
| Yonne | 247 | 1.800 | 225 | 1.010 | 6.700 | 837 |
| Var | 200 | 2.000 | 200 | 1.050 | 11.000 | 1.050 |
| Tonkin (groupe isolé) | ... | ..... | ... | 30 | 360 | 30 |
| Isolés | ... | ..... | ... | 4 | 48 | 4 |
| TOTAUX | 35.793 | 298.148 | 32.872 | 133.327 | 890.067 | 115.783 |



Imp. de la Presse, 16, rue du Croissant.
V. SIMART, imp. — 1279


LIBRARY
APR 14 1976
UNIVERSITY OF TORONTO



